



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2775 | 63^e année | Du 16 au 29 juillet 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

14 JUILLET

Quand ces lignes paraîtront, l'on saura si les feux d'artifices façon Firminy (poussées, voitures, magasins incendiés chaque soir de la semaine dernière) auront donné à des "jeunes" d'autres régions de France des idées pour fêter dignement le 14 juillet.

Quoi qu'il en soit, un régime qui a érigé en fête nationale l'anniversaire d'un jour de terreur et de sang ne recueille que ce qu'il mérite. Il y a 220 ans, la populace avinée de rôdeurs, de chômeurs, de déserteurs, de prisonniers en cavale et d'exilés apatrides n'a point du tout "pris" la Bastille puisque son gouverneur, M. de Launay, avait, comme dit Rivarol, « perdu la tête avant qu'on la lui coupât ».

Mais non contente d'avoir délivré de la "tyrannie" royale quatre faussaires, deux fous et un débauché qui vivaient grassement dans cette forteresse que Louis XVI avait déjà décidé de détruire, la populace, ivre de meurtre, poussée par un certain Desnos, garçon boucher qui savait traiter les viandes, coupa la tête, donc, à de Launay, puis encore au prévôt des marchands Jacques de Flesselles et porta ces têtes sanguinolantes au bout des piques en grand défilé jusqu'au Palais-Royal. Là on mit le feu à toutes ces chairs, puis l'on dansa autour ; premier "bal du 14 juillet" ! Ce n'était qu'un début...

Quel exemple peut offrir à une jeunesse sans repères un État se réclamant d'une révolution qui a exalté dès 1790 et qui exalte aujourd'hui encore une telle journée parmi celles où la France a conquis la "Liberté" ?

M.F.



PROCHAINES PARUTIONS

Jeudi 30 juillet (numéro d'août)
Jeudi 3 septembre

L'U.M.P.

nous vole le dimanche

SCANDALE

Tibéhirine : raison d'État...

Alger aurait caché la vérité sur la mort des moines cisterciens avec la complicité de Paris. « *Tant vaut l'État tant vaut sa raison* »...

La vérité sur le martyre des sept moines cisterciens de Tibéhirine en Algérie en mai 1996 a été escamotée au nom de la raison d'État. C'est ce qu'affirme aujourd'hui le général François Buchwalter, à l'époque en poste à l'ambassade de France en Algérie, bien décidé à briser le secret.

Officiellement les religieux, enlevés fin mars par le GIA (Groupe islamiste armé) dans leur monastère Notre-Dame de l'Atlas dans la région de Médéa, auraient été égorgés deux mois après par le même GIA. Pour le père Armand Veilleux, procureur général des Cisterciens au moment des faits, qui s'exprime dans *Le*

Figaro Magazine de ce 11 juillet, cette explication n'a jamais tenu debout, mais il s'est toujours fait rabrouer quand il a demandé des explications à l'ambassade.

Un dévouement admirable

De tout un méli-mélo de services secrets et d'agents doubles, il ressort que les moines, admirablement dévoués dans cette zone dangereuse au soin des blessés de tous bords, gênaient tout le monde parce qu'ils en savaient trop sur les violences commises tant par les islamistes que par les forces armées algériennes. Le père n'est point étonné par

les déclarations du général selon lesquelles les membres d'un commando de l'armée en hélicoptère auraient exterminé le campement d'islamistes et se seraient aperçus après coup qu'ils avaient tué les sept moines, dont ils n'auraient alors rapporté que les têtes, afin que les corps ne révélissent pas la provenance des balles.

En un temps où l'Algérie voulait montrer à la fois sa bonne entente avec la France et l'efficacité de ses services dans la lutte contre l'islamisme, il valait évidemment mieux mettre sur le dos du GIA la faute de ce massacre. Le drame est que les autorités françaises et algériennes

se soient entendues pour camoufler la vérité et que Paris, comme s'en indignent le père Veilleux, n'ait pas voulu aussitôt ouvrir une enquête...

Raison d'État, nous dit-on, mais on ne peut que redire après Maurras « *tant vaut l'État tant vaut sa raison* ». Et là, nous avons deux États, d'un côté l'algérien qui est issu du terrorisme fellagha et qui n'est pas pour rien dans la naissance du terrorisme islamiste et, de l'autre côté, le français que paralyse toujours un complexe de culpabilité à l'égard de l'Algérie. Ce qui peut se tramer entre l'un et l'autre n'est jamais très rassurant. En l'occurrence, la douleur des familles des sept moines assassinés se prolonge jusqu'à l'intolérable...

M. Sarkozy a annoncé que le secret-défense serait prochainement levé sur cette affaire après treize années de silence. La vigilance s'impose quand même...

MICHEL FROMENTOUX

1969-2009



40 ans après
le premier pas sur la Lune

**L'aventure spatiale,
hier et aujourd'hui**

PAGES 6 ET 11

ÉTRANGER

L'Iran cible de nouveaux
boucs émissaires

**Téhéran, Londres
et Paris**

PAGE 8

HISTOIRE

En marge
du défilé militaire

**La guerre
à travers les âges**

PAGE 16



CARLA
L'INDOMPTABLE



Carla Bruni n'est assurément pas une femme de tout repos pour Nicolas Sarkozy. Sa façon d'avoir fait bande à part lors du G8 à Rome la semaine dernière, et d'avoir même "snobé" l'audience donnée par le pape Benoît XVI à toutes les "premières dames" accompagnant leurs chefs d'État de maris, a particulièrement provoqué l'ire des médias italiens. Le quotidien Il Giornale est allé jusqu'à écrire : « *Quelqu'un devrait dire à la "première dame" [en français dans le texte] que le snobisme à la puissance x chez nous s'appelle la goujaterie.* » Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, s'est déclaré « *contrarié et désolé* » de ces commentaires déplacés et a dû réitérer « *son estime et son amitié à Carla Bruni et à son mari, Nicolas Sarkozy* ». La visite de M^{me} Bruni-Sarkozy au centre de l'Aquila dévasté en mars dernier par un séisme a tout de même été appréciée par la population, de même que sa promesse selon laquelle la France prendra à sa charge une partie de la reconstruction du dôme de l'église Santa Maria di Suffragio, monument emblématique de la capitale des Abruzzes. Les médias vont avoir à reparler de l'épouse du président puisqu'elle a décidé, contrairement à ses promesses, de remonter sur scène ce 18 juillet au Madison Square Garden à New York lors d'un gala contre le Sida. Nicolas sera présent pour la soutenir... ■

❑ EMPRUNT SARKOZY

La fausse bonne idée

L'emprunt Sarkozy pourrait être une nouvelle réussite en matière de communication politique. Mais non content d'augmenter la dette, le président de la République s'apprête à en augmenter le coût.

« **L**es jeunes générations ne peuvent accepter que les générations actuelles vivent à leur crédit » déclarait Nicolas Sarkozy au cours de la campagne présidentielle, ajoutant que « *la maîtrise de nos finances publiques est un impératif moral autant que financier* ». L'impératif moral aura été mis de côté par le président en exercice, confronté à la crise financière internationale, qui a annoncé le 22 juin son intention de lancer un « *emprunt national* ».

Explosion de la dette publique

Si ses modalités ne sont pas encore connues, le Premier ministre, François Fillon, en a d'ores et déjà indiqué les grandes lignes. C'est en 2010 que sera lancé cet "emprunt Sarkozy" dont le montant pourrait être très important, proche de 140 milliards d'euros remboursables sur une période de huit à dix ans. Cet emprunt ne financera pas les dépenses de fonctionnement, ni de nouvelles dépenses sociales, mais permettrait de payer des investissements "prioritaires" dans le domaine de la croissance verte, du développement durable, de l'université de demain et de l'économie de la connaissance. C'est dans le cadre d'une négociation avec les partenaires sociaux que doivent être précisées ces priorités.

Si le président et son Premier ministre ont renoncé à une politique de rigueur ou à une augmentation des prélèvements obligatoires, pour ne pas aggraver les



Le président de la République veut mobiliser l'opinion aux frais des contribuables : l'emprunt populaire sera plus coûteux que l'émission d'obligations d'État.

effets de la crise, ils renoncent en même temps aux objectifs annoncés lors de la campagne présidentielle : « *Je m'engage à ramener la dette en dessous des 60 % de PIB d'ici 2012* » avait solennellement indiqué Nicolas Sarkozy. La dette, qui représentait 68,1 % du PIB en 2008, devrait atteindre 77 % du PIB en 2009, 83 % en 2010, 86 % en 2011 et 88 % en 2012, selon les propres prévisions du gouvernement. Et l'OCDE, plus alarmiste encore, estime qu'elle représentera 86 % du PIB dès l'an prochain...

On n'ose même plus évoquer les fameux critères de Maëstricht qui limitent les déficits publics annuels à 3 % du PIB. Selon le ministre du Budget, Eric Woerth, le

déficit devrait représenter 7 à 7,5 % du PIB en 2009 et 2010, et ne devrait pas revenir sous les critères de Maëstricht avant 2012.

Le mauvais exemple de Balladur

À la décharge du gouvernement, il faut rappeler que ce déficit est en partie lié au système de protection sociale français dont le coût augmente mécaniquement en période de crise. Et que le taux élevé des emplois publics en France, ainsi que la qualité de notre assurance-chômage et des aides apportées aux personnes sans emploi, permettent d'atténuer, plus que dans d'autres pays, les effets de la crise.

Le chef de l'État a choisi de faire directement appel aux épargnants français pour financer ce déficit. Une bonne idée sans doute en termes de communication politique puisqu'elle permettra d'associer les épargnants à une sorte d'effort national. Mais une mauvaise idée sur le plan financier, si l'on se souvient des conséquences du dernier emprunt national, l'emprunt Balladur. Lancé en 1993, lorsque Nicolas Sarkozy était ministre du Budget, cet emprunt avait fait perdre à l'État entre 3,3 et 4,3 milliards de francs. Il avait fallu financer une campagne publicitaire, payer des commissions aux banques, accorder des réductions d'impôts aux souscripteurs, les exonérer des taxes sur les plus-values...

Une opération coûteuse

Alors que la France, par le biais de l'Agence France Trésor, emprunte sans cesse de l'argent à des taux intéressants, l'emprunt Sarkozy, s'il veut attirer les épargnants, devra proposer des taux d'intérêts plus élevés, ou accorder des remises d'impôts aux souscripteurs. Ainsi, alors que l'État vend des obligations à un taux de 3,84 % sur dix ans, on peut penser que l'emprunt populaire devra offrir un taux plus avantageux, peut-être de l'ordre de 4,5 % comme celui que vient de lancer EDF. Patrick Devedjian, ministre de la Relance, a indiqué que si 17 % des Français souscrivaient à cet emprunt d'État, cela constituerait un succès. Et l'on pourra facilement faire de cet emprunt un plébiscite populaire en proposant un taux d'intérêt élevé ou des avantages fiscaux associés. Ce qui reviendrait alors, en plus de l'accroissement de la dette, à alourdir le coût de la dette...

GUILLAUME CHATIZEL



10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menuisier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Mulateau, Jean d'Omiac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margallan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

» CONCURRENCE

GDF Suez et EON ont été condamnés à payer chacun une amende de 553 millions d'euros. La Commission européenne les accuse d'« *avoir conclu un accord de répartition des marchés en violation des règles du traité* ». Leur entente aurait porté sur des "clauses de destination" empêchant l'acheteur de revendre le gaz en dehors d'une zone géographique définie.

» GAZODUC

Le projet Nabucco a pour objectif la construction d'un gazoduc traversant la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche. La Commission européenne a annoncé le 3 juillet que ces pays s'étaient accordés sur la signature d'un texte. Les travaux devraient débuter en 2011.

» ANSI

Selon le livre blanc sur la défense nationale, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'infor-



mation (ANSSI) devra mettre en œuvre « *une capacité centralisée de détection et de défense face aux attaques informatiques* ». Le décret officialisant sa création a été publié au *Journal Officiel* le 8 juillet.

» COMPLICITÉ

Frédéric Mitterrand n'apprécie pas Frédéric Lefebvre, le porte-parole de l'UMP. Nous non plus d'ailleurs : nous avons signalé la médiocrité de ses interventions publiques, par exemple à propos

du "web 2.0" dont il se proclamait spécialiste sans savoir le définir. Des rumeurs annonçaient sa nomination comme secrétaire d'État à la Communication rattaché au ministre de la Culture. Mais celui-ci n'en veut pas : « *Je pense que je n'ai pas besoin d'un secrétaire d'État à la Communication* » a-t-il déclaré sur RTL. « *Cela dit, si le président souhaite que j'ai quel-qu'un pour m'épauler dans le travail considérable que cela représente, je sais qu'il choisira quel-qu'un avec qui je m'entendrai.* »

» CHRONOLOGIE

La "chronologie des médias" vient d'être modifiée dans l'espoir de stimuler l'offre légale sur Internet. Après leur sortie en salles, les films seront disponibles en vidéo dans un délai réduit : quatre mois au lieu de sept mois et demi en vidéo à la demande (le même délai que celui voté récemment par le Parlement pour la vidéo vendue sur support phy-

sique) ; dix mois au lieu de douze pour la télévision payante ; vingt-deux mois au lieu de vingt-quatre voire trente-six pour la télévision gratuite.

» JUSTICE 2.0

Le droit s'affirme peu à peu face aux nouvelles technologies... Olivier Dahan, le réalisateur de *La Môme*, avait attaqué des agrégateurs de flux RSS accusés de diffusés un potin introduit sur la Toile par *Gala*. Ces agrégateurs sont configurés pour être connectés à des canaux d'information bien définis, mais leur responsable n'opère aucun choix quant aux informations relayées, reprises automatiquement sur un site Internet ou en direction d'une messagerie. Or, la Justice considère finalement qu'un agrégateur ne peut pas être poursuivi pour le contenu d'un flux dont il n'a pas la maîtrise. Voilà qui devrait soulager les blogueurs.

❑ SOCIÉTÉ

L'UMP nous vole le dimanche

Le président de la République s'obstine à tenir l'une des pires promesses de sa campagne électorale. Non sans hypocrisie, puisqu'il n'est pas question de remettre en cause le repos dominical, c'est promis, juré... La généralisation des dérogations annonce pourtant un changement de société.

La bataille du dimanche a été chaude tout au long de la semaine dernière à l'Assemblée nationale. Sur un sujet qui ne présentait aucune urgence (on sait qu'au moins 55 % des Français se prononcent contre le travail le dimanche), l'affaire a été menée tambour battant en minuant le temps de parole de chaque groupe politique, comme la Constitution, réformée l'an dernier, le permet. Tout est donc prêt depuis le soir du vendredi 11 juillet pour que les députés adoptent ce mercredi 15 la quatrième mouture du projet de loi de l'UMP Richard Maillé - un texte rendu embrouillé au possible afin de vaincre en douceur les réticences des plus hostiles pour leur faire prendre les vessies pour des lanternes...

Le cabas de Mme Obama

M. Sarkozy, on le sait, s'accroche à ce projet de travail le dimanche avec un entêtement quasi démentiel. Il croit mordicus que cette atteinte aux mœurs sociales, familiales et religieuses de la France a été le fleuron de ses promesses électorales, pratiquement la seule qui vaille la peine d'être tenue... Dans son élan, il ne rate pas une occasion de dire une ineptie...

Par exemple, le mardi 30 juin, profitant d'une table ronde sur le développement du quartier de la Défense, il a demandé : « *Est-ce normal que le dimanche, quand Mme Obama veut avec ses filles visiter les magasins parisiens, je doive passer un coup de téléphone pour les faire ouvrir ?* » Façon d'apprendre à tous qu'il a le bras long et qu'il peut même contourner la loi pour permettre à une grande dame de remplir son cabas... sans souci évidemment du sort des caissières obligées soudainement de faire garder leurs enfants...

Non content d'afficher un tel mépris du peuple, le président élève à sa façon le débat : « *Quel*



Ce texte est une prime intolérable à l'individualisme.

principe républicain cela remet-il en cause ? » Républicain ? Nous ne savons pas. Mais nous savons qu'au-dessus de la République et au-dessus de l'agité du bocal élyséen, il existe des lois non écrites, dictées par l'ordre naturel qui veut que l'homme ne vive pas seulement de pain et de rentabilité et qu'il puisse disposer chaque semaine d'un jour pour se délasser, se cultiver, se consacrer à sa famille et prendre soin de son âme. Voilà des préoccupations hors de portée d'un président qui n'a jamais le temps de regarder vers le ciel...

L'illégalité légalisée

Nul doute que le texte sur le travail le dimanche sera voté ce mercredi par la majorité UMP, avant de partir vers le Sénat. Nous en savons déjà les grandes lignes. D'abord la dose obligatoire d'hypocrisie : il n'est pas question de remettre en cause le repos dominical, c'est promis, juré par M. Xavier Darcos, nouveau ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité. C'est aussi rassurant que la loi Veil affirmant garantir « *le respect de tout être humain dès*

le commencement de la vie »... M^{gr} Aillet, évêque de Bayonne, l'a dit dès le 8 juillet : « *Ce n'est pas la première fois qu'en France, le législateur affirme solennellement un principe, qu'il vide en fait de son contenu en autorisant des dérogations qui sont telles que la règle ne tarde pas à devenir l'exception.* » En dépit des protestations véhémentes de la gauche et de quelques députés UMP encore courageux (Véronique Besse, Jacques Myard, Lionnel Luca...), les dérogations seront de deux sortes.

Les premières toucheront les grandes zones commerciales de plus d'un million d'habitants, comme Paris, Lille et Marseille : ici, les autorisations aux établissements de vente au détail seront accordés pour cinq ans dans chaque zone caractérisée par « *des habitudes de consommation dominicale* » et qu'on appellera « *PUCE* » (périmètre d'usage de consommation exceptionnelle). Lyon, où tous les élus locaux sont contre, n'en fait pas partie comme si les Lyonnais n'avaient pas d'habitudes de consommation dominicale... ; gageons qu'ils ont la sagesse de faire leurs courses le samedi ! Dans ces zones à "puces",

les salariés "volontaires" bénéficieront d'un repos compensateur et d'une rémunération double de celle d'un jour de semaine.

En fait le projet revient à une amnistie pour les contrevenants, puisque, par exemple, Plan de Campagne, sur les terres de M. Maillé, se trouve dans l'illégalité depuis quarante ans chaque dimanche et ne le sera plus !

Un changement de société

Les autres dérogations concerneront les communes touristiques. On était là dans un tel flou qu'il a fallu inventer une expression nouvelle. Comme "communes touristiques" désignait 500 sites selon le code du Travail, et 6 000 selon le code du Tourisme, on parlera désormais de « *communes d'intérêt touristique* » - concept qui deviendra vite élastique... Dans celles qui obtiendront avec ce label le droit d'ouvrir le dimanche toute l'année, le texte de loi ne prévoit pas de contrepartie pour les salariés qui travailleront ce jour-là tout naturellement : on devra vite dénouer bien des imbroglios entre patrons et syndicats.

Sur le papier, le volontariat reste de règle, il est même déclaré « *réversible* » pour ceux qui voudront cesser de sacrifier leur dimanche. Mais qui peut croire qu'il sera facile de résister aux pressions de l'employeur masquées sous des avantages financiers ou aux moqueries des collègues de travail ? Le cas d'Oyonnax, où des employés d'un magasin viennent d'être licenciés pour « *insubordination* » parce qu'ils ont invoqué des raisons familiales de rester chez eux le dimanche, n'est qu'un avant-goût de ce que va engendrer ce texte compliqué quand il sera livré à l'interprétation de tous les pinailleurs de plus ou moins bonne foi.

Et qui ne voit que, même encadrées, ces dérogations, allant bien au-delà du cas des com-

merces de première nécessité que tout le monde reconnaît, entament à tout jamais le respect du repos dominical ? M. François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, s'est montré très lucide au *Grand Jury RTL* le 5 juillet dernier : « *Quand vous aurez cela en région parisienne, en région marseillaise, et dans 500 villes ou plus touristiques, on aura une forme de généralisation du travail du dimanche sans s'en rendre compte, qui changera la vie de beaucoup de personnes. On aura créé un changement de société.* »

On s'oriente en effet vers une semaine uniforme et blafarde où tous les jours seront les mêmes, voués à faire du fric, sans jamais un sourire d'en-haut. Pire encore, le jour de loisir de tel employé ne coïncidera plus avec celui de son conjoint, ni avec celui de ses enfants. Ce texte est une prime intolérable à l'individualisme et à la négation du droit de la famille.

Toutes ces destructions pour rien, car malgré les délire de M. Darcos, le travail le dimanche n'enrichira ni les entreprises ni la société et ne créera pas d'emplois : le porte-monnaie des ménages n'est pas extensible et ce qu'ils auront acheté le dimanche il ne l'achèteront plus le reste de la semaine. On risque seulement de les inciter à se surendetter...



Les enfants seront-ils privés de leurs parents le dimanche ?

Une fois de plus, en s'écartant de la sagesse traditionnelle chrétienne, on livre les salariés au totalitarisme du marché. Il y a un siècle et demi que les catholiques sociaux, le plus souvent royalistes, le disent et le montrent. Changer la société n'est pas du ressort de l'État. En croyant attacher son nom à la suppression du Jour du Seigneur, M. Sarkozy risque de rester dans l'Histoire comme l'homme ayant préparé le retour de l'esclavage.

MICHEL FROMENTOUX

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Avant les vacances, pensez au journal...

...votre journal que nous nous efforçons de sortir régulièrement chaque quinzaine malgré nos faibles moyens. La période des vacances est toujours cruciale pour la presse d'opinion qui doit faire face chaque fin de mois, malgré tout, à ses échéances. La souscription 2009 est loin d'avoir atteint le niveau de 2008 à la

même époque (11 126 euros). Il nous manque 4 600 euros, 4 600 euros qui vont nous faire cruellement défaut fin juillet et fin août. Aussi, nous lançons un appel pressant à tous nos amis qui ne nous ont pas encore envoyé leur participation cette année. Avant les vacances faites-le sans tarder. Pour *L'AF 2000*

c'est vital. Oui, nous le répétons : c'est vital.

Merci d'avance à tous.

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, *L'Action Française* 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 8

100 euros pour l'A.F. : Mme Françoise Bedel-Giroud, 100 ; Mme Geneviève Boirre, 150 ; Mlle Monique Collemant, 200.



Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sul-

tra, 17,78 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 30 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 47,73 ; Robert Thomas (2e trimestre), 47,78.

« Une fidèle amie de Bourgogne », 15.

Total de cette liste : 656,72 €
Listes précédentes : 5.787,45 €

Total : 6.444,17 €
Total en francs 42.271 F

FRANÇOIS FILLON
DANS LES ÎLES

Notre ami gadeloupéen Édouard Boulogne a noté que François Fillon, au cours de son voyage dans les îles d'outre-mer du 8 au 10 juillet, s'est d'abord employé à rassurer les Réunionnais, les assurant que la France n'allait pas vers le "largage" des départements d'outre-mer...

UN VRAI MARASME

Mais le Premier ministre a cru devoir ajouter : « Aujourd'hui, la départementalisation ne fait plus l'unanimité : alors que Mayotte s'y engage, la Martinique envisage une autre voie et la Guadeloupe se donne du temps pour y réfléchir. »

Réponse de Boulogne : « Il convient de souligner le rôle écrasant, et négatif, des milieux politiques antillais dans le marasme dont souffrent nos départements, sur le plan économique, mais aussi psychologique et moral. Les Mahorais votent à 95 % pour devenir département français à part entière, la Réunion a fait en sorte que, constitutionnellement, il ne puisse arriver aucun "accident" fâcheux à cette île de l'océan Indien. Et pourtant la Réunion a une direction politique plutôt à gauche, avec même un communiste comme Paul Vergès comme poids lourd de la politique depuis quarante ans. Mais cette classe politique a le sens des responsabilités. Est-ce le cas chez nous ? Toujours est-il que le Premier ministre a tort de dire que la départementalisation ne fait plus l'unanimité aux Antilles. D'abord l'unanimité n'existe nulle part, sauf dans les régimes totalitaires. Ensuite, le débat sur la départementalisation selon l'article 73 ou l'autonomie (première étape...) avait déjà été posé par les référendums de 2003, et tranché nettement (75 % d'électeurs en Guadeloupe) en faveur de l'article 73. Cela suffit à montrer le caractère antidémocratique des actuelles remises en question. »

CONTENTIEUX...

M. Fillon s'est ensuite rendu à Mamoudzou, la ville-capitale de Mayotte. Première visite d'un représentant de l'exécutif depuis le référendum du 29 mars : les Mahorais avaient voté à une écrasante majorité (95,2 %) en faveur de la transformation de leur île en département. En 2011, Mayotte deviendra ainsi le cinquième DOM, sujet de contentieux avec les Comores qui continuent de rejeter ce rattachement à la France de la quatrième île de l'archipel comorien.

* www.lescrutateur.com

BAC 2009

Non à la dévalorisation !

Furieux des consignes données pour noter les copies de façon démagogique, Jean-Philippe Chauvin s'en prend à cette institution scolaire qui dévalorise le travail des professeurs en dévaluant sciemment le bac.

Nous nous sommes déjà fait l'écho de la colère tout à fait justifiée de notre ami Jean-Philippe Chauvin, professeur d'histoire au lycée Hoche à Versailles, contre l'Éducation nationale et, surtout, contre l'hypocrisie qui peut y régner, en particulier quant à cet examen du baccalauréat qui n'est plus qu'un rite vidé de son sens premier et condamné à n'être qu'une triste mascarade dont les élèves sont les premières victimes.

Double trahison

Furieux des consignes données pour noter les copies de façon démagogique, il s'en prend à cette institution scolaire qui dévalorise le travail des professeurs en dévaluant sciemment le bac et sa qualité. Il refuse donc d'être payé pour son travail de correction de cinquante copies et pour les oraux de rattrapage du mercredi matin, et il s'en explique dans la lettre ci-dessous transmise au centre de paiement des examens et qu'il nous autorise à publier :

Madame, Monsieur,
Considérant que le baccalauréat n'est plus qu'une triste mascarade, en particulier au regard de la teneur des sujets proposés et des consignes démagogiques et



antipédagogiques données aux correcteurs, le plus souvent oralement, je vous indique, par la présente lettre, mon refus d'être payé pour mes corrections de cette session 2009 (cinquante copies) : je refuse les "trente deniers" versés par l'Éducation nationale pour ce bac 2009 qui n'est rien d'autre qu'une double trahison, celle de l'intelligence et de l'espérance.

Trahison de l'intelligence, car le bac créé il y a deux cents ans par Napoléon 1^{er} ne couronne plus

des compétences ou des savoirs mais les « efforts » des candidats (comme l'expliquait un IPR d'histoire il y a deux ans) sans juger des qualités intellectuelles et du travail véritablement accompli...

Les désillusions
des élèves

Trahison de l'espérance, car de nombreux élèves d'établissements moins favorisés que celui où j'enseigne se font du bac une

idée qui n'est plus, dans la réalité, qu'une illusion : d'où les désillusions postérieures, les ressentiments et un triste gâchis...

Professeur d'histoire-géographie de l'enseignement public, je le suis par vocation, passionné par mon métier comme par les matières que j'enseigne, par ce devoir de transmission et d'éveil des intelligences : ainsi, cette mascarade d'examen me navre et me paraît être une insulte à l'honneur de la fonction et de la mission confiées par l'État à mes soins comme à ceux de mes collègues.

Indécence

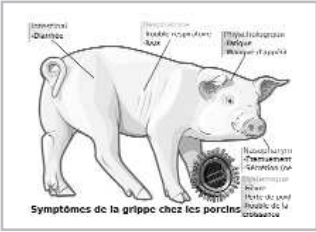
Par ailleurs, en période de crise et de disette financière, au moment où nos collègues enseignants de Lettonie, pays de l'Union européenne, voient leur traitement presque divisé par deux (!), à l'heure où tant de nos concitoyens, souvent parents d'élèves ou anciens élèves, souffrent du chômage et d'une perte importante de revenus, il me paraît indécent de toucher une prime pour la correction d'une épreuve malheureusement vidée de son sens et de sa portée originels.

Je tiens à signaler que ce refus d'être payé pour mes corrections de cinquante copies du bac (session 2009) est et reste un acte individuel, assumé et revendiqué seul : il n'engage aucun de mes collègues, bien sûr, mais veut signifier que je préfère renoncer de moi-même à ce petit privilège financier, au nom de mes convictions professionnelles et de l'honneur de ma vocation.

Veuillez recevoir, madame, monsieur, mes salutations distinguées.

<http://jpchauvin.typepad.fr/>

PSYCHOSE



ON SE DEMANDE toujours depuis le mois d'avril qui a intérêt à semer la panique à travers le monde en crise au sujet de la grippe d'abord porcine, puis mexicaine, puis H1N1, puis tout simplement A. Elle est pourtant moins méchante que la grippe traditionnelle et, en France du

moins, elle n'a tué personne, ne déclenchant pas plus de 434 cas de fièvre et de toux (chiffre du vendredi 10 juillet)... Or voici que le gouvernement français s'emballa à nouveau et annonce l'achat de 100 millions de doses de vaccin, pour une somme de 700 millions d'euros que l'on tirera des caisses de l'État et de celles, pourtant vides, de la Sécurité sociale. Le plus ridicule dans l'affaire est que si le virus se décide à devenir assassin à l'entrée de l'hiver, cela voudra dire qu'il aura muté, et les 100 millions de vaccins seront sans doute aussitôt périmés ! On en est aujourd'hui à se deman-

der comment injecter le produit qui ne sera disponible ni chez les pharmaciens ni chez les médecins. Alors, vaccinations collectives, peut-être obligatoires, dans les hôpitaux, dans les administrations, dans les écoles ? Belle occasion de tester les moyens de manipulation des masses... Dans tout cela on décèle aussi un affaire de gros sous. Bien que le gouvernement ait annoncé que la sélection des laboratoires sera placée sous le sceau du "secret-défense", beaucoup d'entre ces derniers s'agitent déjà pour conquérir leur part des 700 millions... Un marché impressionnant. ■

L'IMAGE
DU GÉNOCIDÉ

Ancien ministre, première femme à avoir présidé le Parlement européen, membre de l'Académie française, grand officier de la Légion d'honneur, dame Simone Veil portait déjà tous les signes d'une vie "réussie"... Voici qu'elle vient d'entrer de son vivant dans l'Histoire ! En effet depuis ce jeudi 9 juillet, l'implacable regard de la madone de l'avortement vous rattrapera jusque dans les allées du musée Grévin !

Rencontrant son double de cire où rien ne manque, même pas le chignon, la dame se serait trouvée un peu sévère mais rajeunie ; toutefois le plus morbide de la cérémonie réside dans les paroles d'accueil d'Ève Ruggieri, habituellement mieux inspirée. Asseyez-vous avant de lire : « Dans ce musée de cire, vous nous faites, Madame, fondre de reconnaissance. Que de vies sauvées ! (SIC) Vous avez permis aux femmes de choisir dans la sérénité et le bonheur la venue de l'enfant désiré. Que de combats menés ! »

Voilà comment, dans notre monde qui marche sur la tête, la femme responsable, en France, du meurtre de 225 000 enfants par an dans le ventre de leur mère depuis janvier 1975, est saluée comme celle qui a combattu pour sauver des vies... Approchant du personnage, beaucoup de visiteurs du célèbre musée détourneront les yeux en pensant aux plus de sept millions d'enfants empêchés de s'ouvrir au jour et qui manquent cruellement à la France rabougrie d'aujourd'hui.

M.F.

JEAN ET PHILOMENA

HEUREUX
ÉVÉNEMENT

Comme ils l'avaient prévu, le duc et la duchesse de Vendôme ont accompli, en achevant leur voyage de nocces, le



pèlerinage de Saint-Jacques à pied de Saint-Jean-Pied-de-Port à Compostelle. À ce sujet nous relevons sur le site *Gens de France* une très bonne nouvelle. « Aujourd'hui, ils le terminent pour ainsi dire à trois, ayant la joie d'annoncer un heureux événement. » Nous ne pouvions attendre pour laisser éclater notre joie. ■

LE PÈRE MICHEL LELONG

La burqa, marginale et inacceptable

Le père Michel Lelong, membre des pères blancs et de l'Institut des Belles Lettres arabes de Tunis, ancien responsable du Secrétariat des Églises de France pour les relations avec l'islam, réagit à la dénonciation, par les politique et les médias, du port du voile intégral.

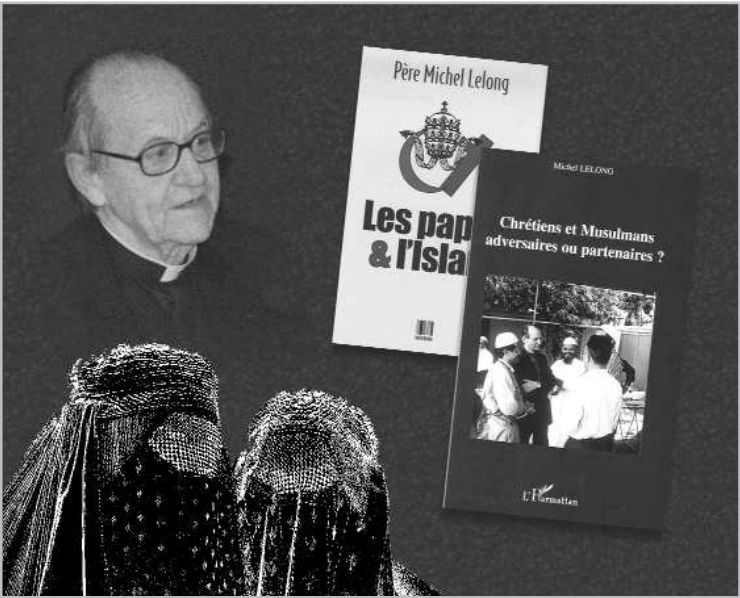
L'Action Française 2000 - Sous l'impulsion d'André Gérin, le maire de Venissieux, une mission d'information parlementaire sur le port du voile intégral a été lancée le 1^{er} juillet. Le président de la République s'était même saisi de la question devant le Congrès le 22 juin. Que pensez-vous de cette effervescence politco-médiatique, à certains égards inédite ?

Michel Lelong - Depuis quelques semaines, les médias abordent cette question de burqa dont on n'avait pas parlé jusqu'à présent. Il faut veiller à ne pas susciter un faux débat, où la passion l'emporterait sur la raison et où l'opinion risquerait d'être manipulée. Pensons à ce qui a été rapporté d'inexact et d'injuste quand Benoît XVI a prononcé des déclarations qui ont été commentées de façon inacceptable : nous, catholiques, avons été profondément choqués ; gardons-nous d'en faire autant en parlant des musulmans et de leur religion de façon trop superficielle.

Respecter la loi

La meilleure manière de réagir serait de demander aux musulmans eux-mêmes quelle est leur position. On a relevé dans la presse plusieurs déclarations de personnalités musulmanes. Dans Le Monde, M. Mohammed Mousaoui a expliqué, en tant que président du Conseil français du culte musulman (CFCM), que la burqa n'était pas une obligation religieuse prescrite par le Coran, mais une coutume adoptée par certains pays ou civilisations. Tous les responsables des institutions musulmanes nationales - CFCM, mosquée de Paris, Union des organisations musulmanes de France... -, ainsi que le recteur de mosquée al-Azhar du Caire par exemple, ont appelé à respecter les lois de la France.

L'AF 2000 - Partagez-vous néanmoins l'inquiétude suscitée par la multiplications des burqas ? M.L. - Cette pratique, pour l'instant en tout cas, me paraît extrêmement limitée. Elle ne touche



« Gardons-nous de parler des musulmans et de leur religion de façon trop superficielle. »

sans doute que quelques centaines de personnes, alors qu'on dénombre quatre à cinq millions de musulmans en France. Bien entendu, je pense qu'elle n'a pas sa place dans notre pays ; elle ne correspond absolument pas à nos coutumes et ne respecte pas la dignité de la femme, ni sa liberté dans le véritable sens du mot.

Le vrai danger serait-il ailleurs ?

Cela dit, le vrai danger dans nos villes, dans nos banlieues, ce n'est pas la burqa ; c'est la violence, la délinquance, la drogue, la prostitution. Mais ce choix tout à fait excessif nous donne l'occasion de nous interroger sur d'autres excès : le déferlement de l'érotisme et de la pornographie dans nos sociétés occidentales. Là, on laisse faire, à travers la publicité, la télévision... La vulgarité et l'agressivité s'associent à la sexualité. Je pense aux défilés qui, sous prétexte de liberté sexuelle, ridiculisent les catholiques, injurient l'Église - ou l'islam d'ailleurs.

Les musulmans en sont scandalisés. Dans le domaine des valeurs morales, du respect de la personne humaine et de la famille, chrétiens, juifs et musulmans, nous avons beaucoup en

commun. Le pape l'a réaffirmé en Terre sainte : tous les croyants doivent « témoigner ensemble de la dimension religieuse de l'existence » ; « il faut qu'il s'établisse entre musulmans et chrétiens un dialogue sincère et respectueux, fondé sur une connaissance toujours plus vraie qui, avec joie, reconnaît les valeurs religieuses que nous avons en commun, et qui, avec loyauté, respecte les différences ».

Mépris et dignité

L'AF 2000 - Aussi marginal soit-il, le port du voile intégral n'est-il pas, tout de même, le symbole d'un mépris de la femme intrinsèque à l'islam ?

M.L. - Il est vrai que, dans certaines sociétés musulmanes, la femme n'est pas véritablement respectée. Mais on trouve aussi dans l'islam des pratiques contraires. Tout dépend de l'interprétation des textes : l'esprit du Coran respecte la femme, la famille et les valeurs morales liées à la sexualité. À propos de la contraception, de l'avortement, du préservatif, l'Église, elle aussi, est accusée de porter atteinte à la liberté de la femme... Au lieu d'unir notre voix à celles qui critiquent systématiquement les mu-

sulmans, en ne voyant que certains aspects sociologiques critiquables, nous, catholiques, devrions comprendre que la religion musulmane, comme la religion chrétienne, bien comprise, favorise la dignité humaine.

Valeurs françaises

L'AF 2000 - Dans quelles régions du monde les femmes sont-elles vêtues d'un voile intégral ?

M.L. - La burqa est portée uniquement dans certains pays qui ont gardé des coutumes moyen-âgeuses, peut-être en Afghanistan, dans certaines tribus... Mais que ce soit au Proche-Orient, en Afrique ou en Asie, c'est une pratique qui n'existe pas. Il est dérisoire de s'exciter sur cette question et d'en prendre prétexte pour dresser les peuples les uns contre les autres. En tout cas, en France, vous n'avez pas vu beaucoup de burqas...

L'AF 2000 - Quelles sont les motivations des femmes qui la portent, ou, le cas échéant, celles de leur mari qui la leur imposent ? Faut-il voir dans leur geste un refus de s'intégrer, un signe politique ?

M.L. - Il arrive en effet que des pères, des maris ou des frères contraignent parfois des femmes à porter la burqa. C'est inacceptable. Il est vrai aussi que certaines femmes arborent volontairement un voile intégral, par provocation politique ou religieuse ; en particulier des Européennes converties. C'est également inacceptable. Mais il me semble que les gens revendiquant une liberté sexuelle totale ne s'intègrent pas non plus aux vraies valeurs françaises, car celles-ci sont fondées sur le message chrétien. ■

* Le père Lelong est l'auteur de nombreux ouvrages. Citons, entre autres : Les Papes et l'islam (Koutoubia, 2009, 260 p., 18,90 euros) ; Chrétiens et Musulmans : adversaires ou partenaires ? (L'Harmattan, 2007, 221 p., 19,50 euros) ; Prêtre de Jésus-Christ parmi les musulmans - Mémoires (François-Xavier de Guibert, 2007, 217 p., 19 euros).

Celui-ci réagit avec ironie : « On pourrait dire : Il était temps ! Que l'IHEDN se rende compte soixante ans après la signature du traité de l'Alliance atlantique, plus de cinquante ans après le traité de Rome et dix ans après le début de la PESD [Politique européenne de Sécurité et de Défense], que Bruxelles est une place importante, où il faut être présent est un grand pas. Mais apparemment les mentalités parisiennes sont dures à briser dans cette institution qui ronronne doucement à l'ombre de l'École militaire... »

» RECONVERSION

Pierre Bernard a suivi un parcours atypique. Maire de Montfermeil de mars 1983 à juin 2002, il fut également député de Seine-Saint-Denis de 1995 à 1997, succédant à Éric Raoult devenu ministre. Ce "professionnel" de la République est désormais le président... de l'Alliance royale.

» REGRETS

Extrait de l'entretien accordé par Nicolas Sarkozy au Nouvel Observateur : « Le problème de l'opposition aujourd'hui c'est d'être à ce point fermée. Nous avons connu cela nous-mêmes. L'erreur qu'a commise la droite à l'époque du Pacs ! C'était ridicule et outrancier. On s'est trompé. » (Le Salon Beige, 01/01/2009) On comprend mieux le sens de l'"ouverture" présidentielle !

» BÊTE IMMONDE

Aucun parti n'est sorti gagnant de l'action municipale d'Hénin-Baumont. D'autant que le site LCI.fr prêtait à un dirigeant socialiste l'espoir qu'une victoire du FN servirait Marine Le Pen pour 2012, aux dépens de Nicolas Sarkozy ! (02/07/2009)

» MENTEUR ?

Omar Ba, cet "Africain contre l'immigration", serait un « affabulateur » selon Benoît Hopquin (Le Monde, 07/07/2009). Le journaliste lui attribue un récit « truffé d'incohérences » avant de dénoncer son passif judiciaire. Affaire à suivre.

» LAÏCITÉ

L'islam compliquerait la tâche des fonctionnaires des Mureaux si l'on en croit Le Parisien (06/07/2009). Le cas d'une femme refusant de retirer sa burqa lors d'un mariage, celui d'un jeune homme parti en colonie de vacances exigeant l'interruption des activités cinq fois par jour pour sa prière, ont fait réagir la mairie. Céline Baumel, adjoint PS en charge de la citoyenneté, a l'impression d'être confrontée « à des gens qui testent, qui essaient, pour voir. Face à cela, il faut imposer immédiatement un cadre strict, des barrières. » En conséquence, cette commune des Yvelines a adopté le 25 juin une "charte de la laïcité". Sans grande originalité (si l'on excepte l'astérisque renvoyant à la définition de "prosélytisme" !), elle aidera peut-être des agents de l'administration parfois désarmés : « Lorsqu'une secrétaire refusera la photo d'identité d'une femme voilée, elle pourra lui montrer le texte [...] pour justifier son refus. La dame voilée ne pourra pas dire qu'elle a été victime d'un excès de zèle d'un fonctionnaire raciste » commente un père de famille.

» CEMA

Bercé par les sirènes de l'humanitarisme, on a parfois tendance à l'oublier : « Les armées, c'est fait pour faire la guerre. » Le général Georgelin, chef d'état-major des armées (CEMA), a cru nécessaire de le rappeler le 29 juin lors d'un déjeuner de l'Association des journalistes de Défense, dont rend compte Jean-Dominique Merchet (Secret Défense, 30/05/2009). Soulignant les multiples surprises réservées par les événements, le CEMA martèle que « les armées ne sont pas

taillées uniquement pour faire des opérations extérieures ». Mais il fustige la recherche de la « gloriole », mettant en garde contre la tentation de « bigeardiser » les troupes (sic).

» IHEDN

L'Institut des Hautes Études de la Défense nationale projette d'installer une antenne à Bruxelles. Son directeur, le général Labaye, l'aurait confié à Nicolas Gros-Verheyde, l'animateur du blog Bruxelles 2 (08/07/2009).

❑ 1969-2009

La France à la conquête de l'espace ?

Quarante ans après le premier pas de l'homme sur la Lune, l'espace est au cœur de la compétition mondiale. Fortes du succès d'Ariane, la France et l'Europe sauront-elles tenir leur rang ? Décollage pour un survol des enjeux de la politique spatiale.

Le 21 juillet, nous fêterons les quarante ans du premier pas de l'homme sur la Lune, dont la reconquête est d'ores et déjà lancée. La Russie, la Chine, le Japon et l'Inde envisagent de s'y installer durablement. Ils seront probablement devancés par les États-Unis, engagés dans le programme Constellation s'appuyant sur la vision « *Moon, Mars and beyond* » exposée par le président Bush en 2004. Premier alunissage en 2020 ! Par comparaison, l'Europe apparaît bien timorée... Le monde est saisi d'une frénésie spatiale : en 2007, on estimait à 2 500 le nombre de satellites en orbite autour de la Terre, dont un millier avaient été lancés en seulement dix ans.

Passions en jeu

En visite à Kourou le 11 février 2008, le président de la République observa que l'espace demeurait, pour moult États, « *une affaire de rang et de statut* ». Or, selon Nicolas Sarkozy, « *le maintien d'un effort budgétaire et industriel aussi considérable ne peut se justifier des décennies durant par le seul souci de prestige ou de démonstration de force* ». Sachons raison garder, sans négliger les passions mobilisatrices : le programme Apollo avait enthousiasmé la jeunesse américaine, suscitant de nouvelles vocations scientifiques.

Cela dit, la politique spatiale obéit à des préoccupations essentiellement scientifiques, économiques et sécuritaires. « *L'espace constitue la quatrième dimension de la défense nationale* » soulignent les parlementaires Christian Cabal et Henri Revol. Dans les années suivant la première guerre du Golfe, les États-Unis ont multiplié par cent la bande passante (le débit) utilisée par leurs soldats impliqués dans un conflit. En 2006, la Chine a neutralisé un satellite espion américain pendant quelques minutes. Plus spectaculaire encore : début 2007, elle a détruit un satellite météorologique lui appartenant par un tir de missile. Jusqu'alors, seuls les États-Unis et la Russie étaient réputés capables d'anéantir un système spatial.

On le voit, « *l'espace est un enjeu de souveraineté pour la France : la crédibilité de la dissuasion nucléaire, les compétences technologiques de nos entreprises, leur place sur les marchés internationaux en dépendent* ». Notre pays peut s'enorgueillir du succès de ses lanceurs : près des deux tiers des satellites opérationnels en 2007 avaient été lancés par ArianeSpace ; la fiabilité d'Ariane 5 - première qualité d'un lanceur - l'a même autorisé à pratiquer des tarifs supérieurs à ceux de la



concurrence. Maillon essentiel de la filière spatiale, les fusées y occupent pourtant un poids économique marginal : « *La fabrication des lanceurs et les lancements représentent 3 % des revenus du secteur, la fabrication de satellites 11 %, la construction et la commercialisation des moyens au sol 24 % et le segment d'opération des satellites et de ventes des services associés 62 %* ». Selon les chiffres cités par le président de la République, l'industrie spatiale européenne dégage un chiffre d'affaires annuel de 5 milliards d'euros ; elle représente 30 000 emplois, dont 40 % situés en France. Mais le secteur a souffert : « *Le chiffre d'affaires de l'industrie spatiale en France a [...] commencé par croître de plus de 60 % entre 1996 et 2000. Puis une baisse de 28 % est intervenue entre 2000 et 2005.* »

Un secteur dual

Dans leur rapport déposé en février 2007, Christian Cabal et Henri Revol avaient relevé les difficultés rencontrées, plus précisément, par la filière des lanceurs : « *Ce secteur dual, c'est-à-dire mettant en œuvre des technologies voisines pour des applications civiles ou militaires, employait plus de 4 500 personnes en 1984. En 2006, les effectifs ont fondu de 60 % pour ne plus comprendre que 2 600 emplois. C'est l'arrêt des programmes de la dissuasion sol, du missile balistique mobile Hadès et de la navette européenne Hermès qui est responsable de l'hémorragie.* » ArianeSpace avait été affecté, également, par l'éclatement de la bulle Internet, provoquant un effondrement du marché des satellites de télécommunications.

Or, poursuivent les parlementaires, « *la France est le seul pays en Europe où les marchés insti-*

tutionnels et les marchés commerciaux sont au même niveau. [...] Les marchés institutionnels - civil ou militaire - ont représenté 95 % du chiffre d'affaires de l'industrie spatiale américaine en 2005. L'importance des commandes sur le marché commercial est certes une indication rassurante sur la compétitivité instantanée de l'industrie qui en bénéficie. Mais cette situation crée une dépendance dangereuse vis-à-vis de marchés essentiellement cycliques. »

La loi du marché ?

Selon le vœu de Nicolas Sarkozy « *l'exceptionnelle qualité du service rendu par Ariane doit lui permettre d'équilibrer entièrement son activité commerciale* », autorisant éventuellement « *une réorientation partielle des moyens publics vers de nouveaux programmes* ». Étant donné l'importance stratégique des lanceurs, garantis de l'autonomie d'accès à l'espace, la prudence s'impose. Pour Christian Cabal et Henri Revol, « *la première impasse française et européenne* » serait « *l'opinion [...] selon laquelle la croissance du secteur spatial peut être assurée d'abord par le marché. Hormis l'Europe, aucune puissance spatiale ne commet cette erreur. Capitalistiques et à long terme, les investissements spatiaux produisent des externalités que les marchés ne prennent pas en compte et peuvent difficilement financer. La concurrence [...] est biaisée par le dumping d'industries, généralement publiques, plus soucieuses d'influence géopolitique que de rentabilité. Faute d'un soutien public suffisant, les industries spatiales européennes voient leur pérennité compromise par une capacité de [recherche et développement] et une rentabilité insuffisantes...* »

Nombre de pays offrent un ministère à leur politique spatiale. En France, le Centre national d'études spatiales joue le premier rôle. Il est impliqué dans de multiples coopérations internationales, jugées indispensables : « *À titre d'exemple, le CNES maîtrise la réalisation technique de l'altimètre océanographique Altika de nouvelle génération mais ne peut prendre en charge la plateforme. En conséquence, Altika sera implanté sur un satellite lancé par l'Inde.* » Faut-il s'en inquiéter ? « *La recherche fondamentale doit faire l'objet de coopérations sans réserves.* » Toutefois, « *plus on se rapproche de l'acte de produire, moins la coopération peut être développée. La conception, l'ingénierie et les savoir-faire de la production sont des atouts dans la compétition commerciale. Leur exportation doit être proscrite.* »

Lego spatial

Nos député et sénateur affirment que « *L'Europe doit viser l'autonomie des systèmes spatiaux assurant des fonctions stratégiques pour sa sécurité et son développement économique* », mais aussi « *contribuer à la standardisation des systèmes spatiaux et rechercher la compatibilité de ses propres systèmes avec le plus grand nombre possible de systèmes appartenant aux autres régions du monde.* » Assemblée comme un Lego à partir de modules conçus de part le monde, la Station spatiale internationale (ISS) symbolise les perspectives ainsi ouvertes.

L'Agence spatiale européenne (ESA), dont le siège se trouve à Paris, constitue le vecteur de cette ambition. Bien qu'un accord-cadre formalise sa collaboration avec l'Union européenne depuis mai 2004, elle en est indépendante. Parmi ses dix-huit membres, on

compte la Suisse et la Norvège, qui n'appartiennent pas à l'UE. Pratiquant le « retour géographique » - une exigence coûteuse -, elle répartit les investissements sur le territoire des États-membres à la mesure de leurs participations. À Bruxelles, « *la prise en compte du spatial par la Commission européenne* » serait « *fragmentée et sous-dimensionnée* » selon les parlementaires. Le traité de Lisbonne conférerait à l'Union une compétence partagée en la matière. Une compétence « pragmatique », censée s'ajouter à celle des États sans s'y substituer. « *Mais la Commission ne possède aucune compétence technique dans le domaine spatial. Il serait contre-productif qu'elle veuille s'en doter, alors que l'ESA les possède au meilleur niveau, avec un retour d'expérience de plus de trente années. Il serait également très dangereux d'imaginer l'ESA en tant qu'agence communautaire, car l'espace vivra encore largement de programmes optionnels permettant de faire avancer la coopération entre les États membres les plus motivés.* »

Talon d'Achille

Présentes à bord de la Station spatiale internationale, la France et l'Europe n'ont pas la possibilité d'y conduire un équipage par leurs propres moyens. Les vols habités sont leur talon d'Achille, alors que le CNES juge prioritaire l'étude de Mars *in situ*. Le président de la République exprime sa « *conviction qu'un programme d'exploration ne peut être que mondial, sans exclusivité ni appropriation par l'une ou l'autre des nations* ». Il fera valoir quelques atouts devant la « communauté internationale » : « *Dans l'exploration robotique, le transport de matériel, les technologies spatiales, l'Europe a des secteurs d'excellence où elle peut apporter ses talents pour le bénéfice de tous.* »

Elle dispose en outre de formidables potentialités : après qualification pour les vols habités, équipée d'une capsule dotée d'un dispositif d'éjection, Ariane 5 bénéficierait selon la NASA d'une sécurité cinq fois meilleure que celle de la navette spatiale ; et sans développer un lanceur aussi lourd que les Américains, nous pourrions exploiter les rendez-vous orbitaux pour assembler de grandes structures dans l'espace. « *L'Europe a la possibilité de rivaliser avec les États-Unis pour des investissements très inférieurs, en capitalisant sur ses investissements antérieurs et en adoptant une approche système de systèmes* » clament Christian Cabal et Henri Revol. Quoi qu'il en soit, les retards se paieront cher : « *Il faut trente ans pour mettre en place un secteur spatial performant.* »

G.D.

* Cet article s'appuie sur le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de février 2007, rédigé sous la responsabilité de Christian Cabal, député, et Henri Revol, sénateur : « Politique spatiale : l'audace ou le déclin - Comment faire de l'Europe le leader mondial de l'espace ».

UNION EUROPÉENNE

Des concombres émancipés...

Vingt-six fruits et légumes sont libérés des normes communautaires qui prohibaient les produits difformes. Une fois n'est pas coutume, Bruxelles semble inspiré par le bon sens. Les producteurs s'en réjouissent-il ?

Les concombres mal formés reviennent sur les étals. Le 7 juillet, le Bulletin de réinformation de Radio Courtoisie, dirigé ce jour-là par Romain Lecap, a salué « la libération de vingt-six fruits et légumes des diktats de la Commission européenne » 1. Leur taille, leur forme et leur couleur étaient encadrées par un règlement dont l'abrogation est effective depuis le 1er juillet.

Rationalisation

Selon la Commission, cela constitue « un élément majeur dans ses efforts de rationalisation et de simplification des règles de l'UE ». Des normes sont maintenues pour dix produits représentant 75 % de la valeur des échanges de l'Union 2 ; mais les États-membres sont libres de passer outre : « Concrètement, cela signifie qu'une pomme qui n'est pas conforme [...] pourra être vendue dans le commerce de détail, pour autant qu'elle soit pourvue d'une étiquette portant la mention "produit destiné à la transformation" ou une mention équivalente. »

Mme Mariann Fischer Boel, le commissaire danois en charge de l'Agriculture et du Développement rural, se félicite : « Les consommateurs auront [...] la possibilité de choisir parmi une gamme de produits la plus large possible. Il est absurde de jeter des produits parfaitement comestibles au simple motif qu'ils sont de taille et de forme irrégulières. » Elle esquisse même, par omission, une caricature des règles édictées par ses prédécesseurs. En effet, selon une synthèse officielle du règlement de 1996 portant organisation commune des marchés



Les diktats de la grande distribution pourraient se substituer à ceux de Bruxelles...

dans le secteur des fruits et légumes, « le respect des normes [n'était] pas imposé avant l'emballage et le conditionnement, ainsi que dans le cas des produits destinés à la transformation ». Des abricots boursoufflés pouvaient donc servir aux confitures. Cela dit, Bruxelles ferait-il un pas sur la voie du bon sens ?

Des producteurs mécontents

Interrogée sur le sujet, la FNSEA nous a dirigé vers la Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF), signataire le 28 avril 2008 d'un communiqué demandant « le maintien global des trente-six normes européennes des fruits et légumes, seule garantie de la loyauté et de la sécurité des transactions commerciales, pour assurer un approvisionnement de qualité au consommateur ».

Mme Fischer Boel l'assure : « Nous n'avons pas besoin de légiférer sur ces questions au niveau de l'UE. Il est de loin préférable de laisser cela à l'appréciation des opérateurs économiques concernés. » Cette perspective inquiète justement le Copa-Cogeca 3 : « Les normes [...] assureraient une transparence du marché et permettraient aux opérateurs d'avoir un langage commun pour définir des paramètres homogènes pour la qualité des fruits et légumes. » De plus, elles « veillaient à ce que les fruits et légumes importés sur le marché communautaire respectent les mêmes règles de qualité que la production européenne. [...] Les initiatives privées visant à établir de nouvelles normes de commercialisation vont se développer dans les vingt-sept États-membres, ce qui va à l'encontre du marché unique. » En conséquence, rapporte Julie Majerczak,

« les diktats seront imposés par la grande distribution au lieu de venir de Bruxelles » (Libération, 11/11/2008). Tandis que la FNFP dénonce l'« effondrement » du revenu des producteurs de fruits (- 37 % entre 2007 et 2008), les prix pourraient être tirés vers le bas. Une chance pour les consommateurs ? Selon le Copa-Cogeca, poursuit notre consœur, « il deviendra plus difficile de comparer les prix et la qualité sera incertaine, puisque les lots ne seront plus nécessairement homogènes ».

La fin du diktat ?

L'affaire se révèle beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Le Copa et la Cogeca « rappellent que dix-neuf États-membres se sont opposés à la modification de ce règlement des fruits et légumes ». Perdu dans les méandres du droit communautaire, nous n'avons pas réussi à le vérifier. Libération avait signalé le 11 novembre « l'opposition des pays producteurs, dont la France ». Réuni le lendemain, le Comité de gestion avait rejeté le projet, avant d'émettre, un mois plus tard, le 4 décembre 2008, un avis favorable. À l'unanimité. Nos représentants auraient-ils courbé l'échine, négociant éventuellement quelque contrepartie ? Le cas échéant, "l'Europe" renoncerait certes à imposer son "diktat", mais contre l'avis de la France !

GRÉGOIRE DUBOST

- 1 - Les produits concernés sont les suivants : abricots, artichauts, asperges, aubergines, avocats, haricots, choux de Bruxelles, carottes, choux-fleurs, cerises, courgettes, concombres, champignons de couche, aulx, noisettes en coque, choux pommés, poireaux, melons, oignons, pois, prunes, céleris à côtes, épinards, noix en coque, pastèques et chicorées Witloof.
- 2 - Pommes, agrumes, kiwis, laitues, pêches et nectarines, poires, fraises, poivrons, raisins de table et tomates.
- 3 - Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne et Comité général de la coopération agricole de l'UE.

» RÉFÉRENDUM(S)

Les Irlandais seront appelés à s'exprimer une nouvelle fois sur le traité de Lisbonne le vendredi 2 octobre. Si le "oui" l'emporte, les "nonistes" se tourneront vers les présidents tchèques et polonais : défiant leur parlement, Vaclav Klaus et Lech Kaczynski pourraient refuser de signer le texte dans l'attente d'un probable retour au pouvoir des conservateurs britanniques, qui ont promis un référendum. En revanche, les réserves formulées par le tribunal constitutionnel de Karlsruhe ne devraient pas retarder l'entrée en vigueur du traité, jugé conforme à la Loi fondamentale allemande. Les magistrats exigent un renforcement des pouvoirs du Parlement avant la signature de la loi de ratification ; sauf surprise, l'affaire sera expédiée dès la rentrée. Voici les grandes lignes de l'arrêt exposées par Jean Quatremer : « Le Tribunal estime [...] que l'Union européenne n'est pas un État fédéral, même si elle lui emprunte certains éléments, et que la démocratie continue à s'exercer, pour l'essentiel, dans le cadre des États, faute d'un "peuple européen uniforme comme sujet de légitimation pouvant exprimer sa volonté politique de façon effective". En clair, les sujets de l'Union restent les États et non les peuples, ce qui implique que les États respectent la démocratie interne avant d'exercer en commun leur souveraineté. » (Coulisses de Bruxelles, 30/06/2009)

» INCENDIE

La Commission de Bruxelles a engagé deux Canadair de la Réserve tactique européenne contre les feux de forêt pour lutter contre un incendie en Corse le 8 juillet. Des avions loués... au ministère de l'Intérieur, qui avait remporté l'appel d'offres. C'est la première intervention de ce dispositif pilote. Une démonstration dont l'objectif serait politique selon Nicolas Gros-Verheyde : « La France a d'autres moyens disponibles », mais elle a « toujours soutenu le développement d'une politique européenne de protection ou de sécurité civile » ; « le dispositif existant, il convenait [...] d'inciter les autres États membres à l'utiliser, de ne pas le laisser dépérir ». (Bruxelles 2, 09/07/2009)

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 16

NOUVELLES DE STRASBOURG



LA COMPOSITION du nouveau Parlement européen s'est précisée à l'approche de la session inaugurale programmée du 14 au 16 juillet. L'assemblée devrait compter sept groupes politiques, auxquels s'ajouteront les non-inscrits. L'Union pour l'Europe des nations disparaît, et l'Europe pour la liberté et la démocratie, où siègera Philippe de Villiers, suc-

cède à Indépendance et Démocratie. Les députés du Front national ne seront pas en mesure de constituer un groupe. Le Parti populaire européen (PPE) et l'Alliance progressiste des socialistes et des démocrates (S&D) vont se partager la présidence ; l'ancien Premier ministre polonais Jerzy Buzek occupera le perchoir pendant deux ans et demi, avant de céder la place au socialiste allemand Martin Schulz.

« IL FAUT SAUVER L'UE ! »

Rejoints par l'Alliance des démocrates et des libéraux européens (ADLE), ces groupes se répartissent les responsabilités. Graham Watson, qui a retiré en conséquence sa candidature à la présidence du Parlement, tente une justification qui prête à sourire : « L'UE est embourbée dans une crise économique, environnementale et institutionnelle, et les trois familles politiques qui ont fondé l'Union ont décidé de la sauver. » (Coulisses de Bruxelles, 08/07/2009) Bien que l'UE affiche des velléités moins libérales que par le passé, la présidence de la

commission des Affaires économiques et monétaires serait confiée à Mme Sharon Bowles, une Britannique « en ligne directe avec la City de Londres » selon l'accusation de Jean Quatremer, et dont le pays n'a pas adopté l'euro. L'investiture de Jose Manuel Barroso, reconduit à la tête de la Commission, n'interviendra pas avant l'automne, en dépit de l'impatience de la Suède. Peut-être les présidents de groupe, maîtres de l'agenda, choisiront-ils d'attendre l'issue du référendum irlandais, ou celle des élections législatives en Allemagne : outre-Rhin, la "compromission" de Martin Shulz avec les conservateurs européens pourrait nuire à la campagne du SPD. Signalons enfin que les députés se réuniront ces jours-ci en présence d'un effectif de pompiers renforcé, une étude ayant révélé que le plafond de l'hémicycle n'avait pas été correctement ignifugé. Cela nourrira encore les sarcasmes des parlementaires souhaitant abandonner la capitale alsacienne pour ne siéger qu'à Bruxelles ; après l'effondrement de ce plafond le 8 août 2008, ils avaient arboré des casques de chantier... ■

TEMPÊTE
EN BELGIQUE

L'APRÈS-ÉLECTIONS - régionales et européennes - suscite vagues, houles et menaces de tempête. Au moins au sein du Mouvement réformateur (MR, libéral). Trop sûr de lui, son président Didier Reynders avait vendu la peau de l'ours socialiste avant de la tuer. Le pelage roussi, celui-ci demeure d'attaque. Paradoxalement, c'est le MR qui, régressant bien plus faiblement, fait figure de vaincu. Au sein du parti, Didier Reynders se voit contesté. Beaucoup remettent en cause le cumul de fonctions : à la fois président de parti et ministre des Finances. Pour lui, le péril porte un nom, celui de Louis Michel, qui espère depuis longtemps retrouver un premier rôle en Belgique. Démissionnant de son poste de commissaire, il occupera son siège de député européen, mais ce n'est là que transition. Gageons qu'il ne faudra pas attendre pour dire que, tels les Romains, les libéraux s'empoignèrent...

LETERME REVIENT

Du côté flamand, ils le font déjà. Karel de Gucht se trouvait très bien aux Affaires étrangères. On lui a tordu le bras pour qu'il aille remplacer Louis Michel à la Commission européenne. Il a commencé par refuser après « une discussion avec [sa] femme ». Mais ici, ce n'est pas « ce que femme veut, Dieu le veut ». "Dieu", s'appelle Guy Verhofstadt. C'est son président de parti. Fort du demi-million de voix obtenues aux européennes, c'est lui qui dispose et impose. Exil Karel De Gucht, dans un premier temps au Développement et à l'Aide humanitaire.

Mais en novembre il y aura une nouvelle Commission. Avec quel porte-feuille pour De Gucht, s'il en obtient un ? On parle de Verhofstadt comme Haut Représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et vice-président de la Commission. Or, il ne peut y avoir deux libéraux belges à la Commission.

En attendant, son départ des Affaires étrangères ramène au premier plan Yves Leterme. Le calamiteux Premier ministre, dont les gaffes et les provocations ont terni l'image du pays, le représentera comme ministre des Affaires étrangères. Au dernier scrutin régional, malgré erreurs et confusion, ses électeurs flamands ne l'ont pas abandonné. Il pèse près de cent mille voix, le prix de son retour. Au second semestre de 2010 le Belgique présidera l'Union européenne. Un pari pour l'avenir dont on n'ose assurer, qu'avec Yves Leterme, il soit gagné.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

IRAN

Téhéran, Londres et Paris

Soudain plus conciliant avec l'Amérique, le régime de Téhéran reporte son animosité sur la Grande-Bretagne et la France. Celles-ci réagissent avec une étonnante modération... Comment ce revirement s'explique-t-il ?

Les relations entre la République islamique et les gouvernements britannique et français connaissent une vive tension : attaque du consulat britannique à Téhéran et saccage des lieux, arrestation de huit employés de l'ambassade de Sa Gracieuse Majesté dont quatre restent toujours emprisonnés, violente manifestation et jets de pierres contre la Maison de France à Téhéran, arrestation ou plus exactement prise d'otage d'une jeune enseignante française à Ispahan...

Le petit
et le grand Satan

La Grande-Bretagne et maintenant la France sont devenues les principales cibles des ayatollahs. Plus leurs difficultés intérieures augmentent, plus ils intensifient leur propagande haineuse à l'égard de l'Occident. Les islamistes ont besoin de boucs émissaires. Avec la reprise, le 9 juillet, des manifestations contre le régime, il faudra s'attendre à d'autres gestes hostiles. Le "grand Satan" n'est plus Washington, mais Londres. Quant au "petit Satan", c'est Paris. Oublié Neauphle-le-Château et tout ce que Valéry Giscard d'Estaing avait fait pour Khomeini.

Étrange attitude. La Grande-Bretagne et le Canada sont les deux pays occidentaux "préférés" des dirigeants iraniens. Le second pour des raisons uniquement financières. C'est à Londres qu'ils envoient leurs enfants pour étudier. C'est là qu'ils placent, discrètement, leur fortune d'origine peu avouable. Leurs achats ont beaucoup contribué à la hausse vertigineuse des prix immobiliers, surtout à Londres, où ils se font



Les Iraniens détestent de plus en plus le régime islamiste.

également soigner, assurant la prospérité de quelques cliniques de luxe. Les milieux britanniques ont toujours entretenu des relations discrètes mais "amicales" avec une partie du clergé chiite. Et la BBC fut la voix de la Révolution islamique en 1978 et 1979. Alors, pourquoi ce soudain revirement ? Pour deux raisons essentielles, croyons-nous.

Obamania

Malgré des attaques de forme, Téhéran ménage l'administration Obama avec laquelle il n'exclut pas un rapprochement. À Qom, une rumeur veut que le président américain soit musulman, puisque son père l'était ! Certains prétendent qu'il serait même chiite, puisque son second prénom est Hussein, prénom typiquement chiite. Autour de Barack Obama se trouvent quelques conseillers proches de Téhéran, ce qui rassure quelque peu le régime. Vouloir ménager Washington, ils ont cherché une nouvelle cible...

L'attaque contre la Grande-Bretagne, traditionnellement peu aimée des Iraniens, s'avère payante. Il y a un péché originel à faire oublier : le rôle central joué par la BBC contre le régime impérial et pour la Révolution islamique. Au lendemain du triomphe de l'ayatollah Khomeini, son Premier ministre d'alors, Mehdi Bazargan, avait officiellement remercié l'ensemble des médias occidentaux, plus particulièrement la radio de Londres et... Le Monde. Celui-ci tente de faire oublier cet épisode peu glorieux de son histoire - mais il y en a eu tant d'autres. En transformant la BBC en ennemi, Téhéran voudrait effacer le souvenir des connivences d'antan.

Néanmoins, Londres tire tant de bénéfices de ses rapports privilégiés avec le régime islamiste qu'il préfère garder profil bas face à lui. Ses réactions contre ces attaques sont modérées, et ce n'est là qu'un euphémisme. Double jeu bien dans les traditions séculaires de la diplomatie britannique.

Les dirigeants iraniens craignent surtout l'influence potentielle de la France dans une mobilisation de l'opinion internationale à leur rencontre. Les cent douze jours de Neauphle-le-Château pourraient-ils se renouveler, dans l'autre sens ? C'est aujourd'hui la hantise de Téhéran. Le moindre article critique d'un journal français y provoque des réactions démesurées. On n'a pas la même sensibilité à l'égard de ce qui se dit et s'écrit à Rome, Berlin ou Madrid. Et on n'a pas tort.

Un avertissement
lancé à Paris

La prise d'otage d'Ispahan, que l'on tente de minimiser à Paris - N'a-t-on pas occulté la nouvelle pendant une semaine ? - est, dans l'esprit des ayatollahs, un avertissement, une action préventive. La France va-t-elle céder à leur chantage ? Les amis, partisans et obligés de Téhéran y sont nombreux, les contacts avec les milieux officiels iraniens fréquents. Paris dispose des moyens de pression efficaces pour libérer l'otage et même infléchir l'attitude de Téhéran. La volonté politique d'aller au-delà des déclarations viriles existe-t-elle ?

Le G8, sous la pression de Washington, et naturellement avec l'accord de Londres et de Paris, vient d'accorder un énième délai au régime de Téhéran : si d'ici fin septembre des progrès sensibles ne sont pas enregistrés dans les négociations nucléaires, et si des améliorations ne sont pas constatées dans les relations du pouvoir islamiste avec les Iraniens, les sanctions seront renforcées. Coup d'épée dans l'eau. Les sanctions déjà décidées ne sont qu'à peine appliquées. Aux yeux de Téhéran, les Occidentaux ne sont plus fiables. Tel est le problème central face au régime à l'islamisme radical. On doit d'abord se faire respecter, et, ensuite, négocier. Et ne jamais oublier les Iraniens, qui, eux, détestent de plus en plus non pas M. Ahmadinejad, mais le régime islamiste dans sa totalité.

PASCAL NARI

14 JUILLET
LES INDIENS À PARIS

L'INDE devait être à l'honneur à Paris à l'occasion du 14 juillet.

Les Français auront vu un détachement de l'armée indienne, ces hommes toujours habillés d'une manière assez impressionnante, de véritables guerriers de légende depuis la nuit des temps. En dehors de cela, l'Inde est, ou est devenue, une très grande puissance, un pays véritablement émergent, aux performances souvent extraordinaires : sidérurgie, automobile, textile, informatique surtout... Pus d'un milliard d'habitants, avec une classe moyenne en comptant plus de 350 millions, et la pauvreté qui recule. Certes, de graves problèmes subsistent : inégalités sociales parfois



criantes - mais qui sont séculaires -, absence d'une véritable unité culturelle, castes et conflits inter-religieux. Le pays espère les surmonter grâce à son système de gouvernement assez souple, et surtout grâce à sa croissance économique spectaculaire : 6,5 % en cette année de crise et une perspective de 9 % à partir de 2011. Des chiffres nous laissant rêveurs ! L'Inde et la Chine, ainsi que le Brésil en Amérique latine, ont toutes les chances d'être les super-puissances des prochaines décennies. Il ne faudrait pas négliger l'Inde et on a bien fait de mettre à l'honneur cet immense pays, qui n'a jamais été en conflit avec la France qui s'y intéressait, déjà, du temps de Richelieu et de Louis XIV, et qui a une histoire commune avec elle, qu'on ne doit pas oublier.

P.N.

TRIPLE ALLIANCE
EN SERBIE



Le gouvernement de Serbie et la fédération de fait des principales organisations criminelles fonctionnait de pair depuis la chute de la dictature nationale-communiste de Milosevic. L'Occident - États-Unis et Union européenne - leur apporte aujourd'hui un soutien total et officiel, formant une triple alliance ; cela était en gestation depuis l'élec-

tion de Boris Tadic à la présidence de la République, l'adhésion du Parti démocrate (parti des corrompus et des profiteurs) à l'Internationale socialiste et social-démocrate européenne, et son alliance avec le Parti social-démocrate (parti de la dictature précédente). Les contributions financières internationales maintiennent à flot une économie par ailleurs catastrophique. Il semblerait que la même politique soit menée en Croatie, avec cependant deux accidents de parcours : l'été slovène et la démission du Premier ministre. En revanche, en Bulgarie, membre de l'Union européenne, l'Occident s'en tient à la politique du combat contre la corruption et à son alliance avec le gouvernement ; en conséquence, les versements de prêts et dons annoncés, ont été suspendus...

GÉRALD BEGBEDER

■ ÉTATS-UNIS

Du juge au guerillero

Barack Obama offre à Sonia Sotomayor un siège à la Cour suprême. Favorable à une large interprétation de la constitution américaine, elle se distingue par ses opinions progressistes.

Le président Obama chemine dans le globalisme et persévère dans une implantation durable du gauchisme libéral aux États-Unis. On en voit des signes chaque jour. Parfois des preuves éclatent, comme celle assenée en ce moment par Sonia Sotomayor, choisie pour entrer à la Cour suprême. Calcul éminemment politique : Sotomayor fait partie des "interprétationnistes" ; espèce redoutable et de plus en plus répandue qui pourrait transformer bientôt cette petite bonne femme à tête de poissonnière en brûlot au sein des neuf juges, et contribuer à durcir la menace subversive que les architectes du système n'avaient pas prévue.

Incollable !

Les auditions ont commencé cette semaine au Sénat. Elles se poursuivront jusqu'aux vacances parlementaires, début août. Épreuve obligatoire que doit subir tout candidat à un poste élevé dans la hiérarchie judiciaire. Mais, en tant que protégée de l'incorruptible Obama, l'incollable Sonia n'a aucun souci à se faire : il faudrait un séisme sous les bases du Congrès pour l'empêcher d'atteindre son but. Les démocrates font bloc autour de son nom et les républicains, toujours en plein désarroi, joueront les figurants.

Résignation coupable. Les Pères fondateurs imaginèrent la Cour suprême comme l'incontournable édifice chargé de veiller à la stricte application du texte presque sacré que représente la Constitution. Vocation arbitrale qui n'a jamais été mise en doute. Pour les illustres personnages du XVIII^e siècle, il ne s'agissait pas d'interpréter la



Une "interprétationniste" va rejoindre la Cour suprême.

Constitution mais de l'appliquer - lui faire dire ce qu'elle voulait vraiment dire. Or, ce subtil distinguo fut ignoré par les politiciens dès les années cinquante.

Deux écoles

On assista alors à une lutte entre les "applicationnistes", qui entendaient rester fidèles à l'esprit des institutions, et les "interprétationnistes", qui souhaitaient les soumettre aux diktats du moment. La cassure gauche-droite s'appuie sur cette divergence, exacerbée par la dérive socialisante qui se développe. Interminable combat : sous l'orchestration du président, chaque camp s'efforce d'introduire ses représentants. En y plaçant les juges John Roberts et Samuel Alito - deux utiles réactionnaires -, George Bush (fils) réussit une belle opération. C'est désormais au tour d'Obama avec Sonia Sotomayor.

Selon toute vraisemblance, les "interprétationnistes" seront bientôt rajeunis et renforcés. Pas sur le plan quantitatif, car le juge David Souter qui démissionne était également un libéral, mais sur le plan qualitatif. Souter se montrait imprévisible. Sotomayor est une battante sur qui on peut compter.

Enfant d'immigrés

À droite, on s'efforce de rester dans le cadre des traditions. À gauche on s'obstine à s'agiter dans l'activisme progressiste. Obama et sa candidate sont convaincus qu'un juge doit baser ses verdicts sur les certitudes puisées dans sa vie, sur ses intimes convictions socio-politiques. De leur point de vue, un juge ne doit pas être un arbitre tourné vers l'impartialité, mais un militant zélé, un guerillero évoluant dans la jungle du droit et des faits.

La guerre civile américaine se ranime avec un souffle venu d'ailleurs - de l'immigration. Née il y a cinquante-quatre ans de parents portoricains dans les bas-quartiers du Bronx, banlieue pauvre de New York, Sonia Sotomayor perd son père à neuf ans et doit au courage de sa mère l'accès à une solide éducation. Études aux universités de Princeton et de Yale. Sonia veut être juriste et fonce dans cette carrière avec un entêtement rageur. Le même qu'elle mettra plus tard à imposer ses conceptions idéologiques.

Soto-la-gaúcho

Ses débuts de juriste se déroulent dans un cadre familial. Sonia devient assistante du procureur de New York - excellente formation - avant d'entrer dans un cabinet d'avocats spécialisé dans le piratage industriel. Notre hispanique s'y fait les griffes et laisse à tous le souvenir d'une débâcle pugnace et intraitable. En 1992, retour au public : George Bush (père) la nomme juge fédéral et six ans plus tard, Bill Clinton la fait accéder au niveau supérieur, celui des cours d'appel. Sonia Sotomayor y restera onze ans, jusqu'au coup de téléphone d'Obama le 21 mai au matin...

À plusieurs reprises, elle montra sa haine du Blanc, sa passion pour les minorités, sa volonté de privilégier les quotas. Porteuse de valises d'une mondialisation galopante, elle adhère au mariage homosexuel, aux manipulations des cellules souches embryonnaires, au suicide assisté, au désarmement des citoyens, à la fragilisation de la propriété individuelle. Soto-la-gaúcho est bien entrée dans le moule. Cependant, deux fausses notes : elle s'opposa au financement fédéral des campagnes pro-avortement dans les pays étrangers ; et elle fit protéger les déportés chinois fuyant l'avortement et la politique de l'enfant unique. Est-ce parce qu'elle est catholique ?

De notre correspondant
aux États-Unis
PHILIPPE MAINE

» MAINMISE

Depuis la création de l'Union pour la Méditerranée, lancée à Paris il y a tout juste un an ce 13 juillet, la France négocie avec ses partenaires prenant tous les six mois la tête du Conseil de l'Union européenne afin d'en garder la coprésidence. Un accord a d'ores et déjà été passé avec Madrid en vue du premier semestre 2010. Une initiative dont s'inquiète la Belgique. Karel de Gucht en aurait même été « stupéfié » selon le *Financial Times*. Début juin, alors ministre des Affaires étrangères, il s'en est étonné auprès de son homologue espagnol. (*Euractiv*, 02/07/2009)

» ATALANTA

Représentant spécial de l'ONU pour la Somalie, Ahmedou Ould Abdallah a dénoncé la violence régnant dans ce pays, lors d'une rencontre le 10 juillet avec Javier Solana, Haut Représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune : « *Ce sont quasiment des crimes de guerre et crimes contre l'humanité.* » Évoquant l'initiative de l'Union européenne contre la piraterie, il a salué « *un grand succès militaire et diplomatique* ». (*Bruxelles 2*, 11/07/2009) Baptisée Atalanta, cette opération sera reconduite en 2010. Auparavant, une soixantaine de fusiliers marins auront embarqué à bord des thoniers français navigant dans l'océan Indien ; ils protégeront des équipages basés aux Seychelles durant la campagne de pêche qui vient de commencer et s'achèvera en octobre (*Bruxelles 2*, 06/07/2009).

» CONFIDENCE

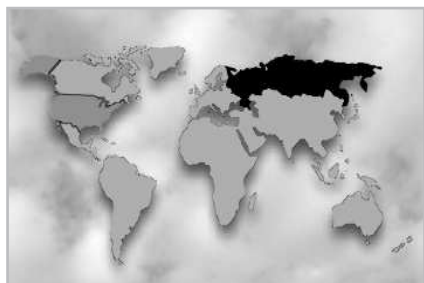
L'Iran constituait le principal danger aux yeux de Saddam Hussein. Le Raïs l'aurait confié pendant sa captivité à George Piro, un agent du FBI d'origine libanaise. Les procès-verbaux des interrogatoires menés entre le 7 février et le 28 juin 2004 ont été déclassifiés. Georges Malbrunot, grand reporter au *Figaro*, en a révélé quelques passages sur son blog le 5 juillet : « *Saddam Hussein était plus soucieux du fait que l'Iran puisse découvrir les faiblesses et les vulnérabilités de l'Irak, que des répercussions aux États-Unis de son refus de laisser venir des inspecteurs de l'ONU.* »

En clair, commente le journaliste, « *Saddam a cherché à faire croire à son ennemi iranien qu'il était en possession des fameuses armes interdites de destruction massives, dont on ne trouvera jamais la trace. Gigantesque leurre qui causa sa perte !* »

P.N.

ÉTATS-UNIS - RUSSIE

UN DÉBUT D'ENTENTE CORDIALE ?



Les deux jours que le président Obama vient de passer à Moscou, où il a rencontré longuement Dimitri Medvedev et Vladimir Poutine, n'ont pas eu de résultats spectaculaires, sinon un pré-accord, à concrétiser dans les prochains mois, sur la diminution de l'arsenal nucléaire des deux super-puissances. Mais ils ont largement contribué à améliorer le climat des relations bilatérales. C'était peut-être l'objectif de la Maison Blanche.

Moscou n'a pas cédé sur l'Iran. Il ne facilitera pas la politique américaine poussant le régime de Téhéran vers une attitude conciliante avec l'Occident sur le dossier nucléaire. D'ailleurs, à Aquila, lors du G8, les Occidentaux ont été des plus accommodants avec Téhéran, lui accordant encore un délai. Pourtant, on sait que cela ne servira à rien et on le dit en privé. Washington n'a pas reculé sur son intention d'installer des bases antimissiles en Tchéquie et en Pologne, mais la porte reste ouverte sur ce sujet délicat ; on continuera à en parler.

UN GESTE SYMBOLIQUE

Sur la Géorgie, autre pomme de discorde, « *la discussion a été franche* ». Autrement dit, chacun est resté sur sa position : les États-Unis continueront à soutenir le président géorgien Saakchvili, leur protégé ; les Russes ne renonceront pas à l'indépendance proclamée de deux régions séparatistes, Abkhazie et Ossétie du Sud, qu'ils ont reconnue. Sur l'Afghanistan, les Russes ont fait un geste symbolique en faveur des Américains : ils ont accordé un "droit de survol" à leurs avions de

transport. Un gain de temps appréciable pour les stratèges de Washington qui accordent une priorité absolue à leurs opérations contre les Talibans ; cela leur permettra d'accélérer l'acheminement de matériels et des troupes vers le théâtre d'opération afghan.

UN G8 SANS RÉSULTAT

Rien de spectaculaire donc, mais le début d'une meilleure compréhension entre les deux capitales. Le président Obama, dont la politique économique commence à produire quelques résultats positifs, a besoin de marquer des points sur le plan diplomatique. La réunion du G8 en Italie n'a produit aucun résultat, à part une promesse d'aide alimentaire au tiers monde, des photos-souvenirs qui seront vite oubliées et des sourires de façade. Au point que cette réunion risque d'être l'avant-dernière de la série. Barack Obama, qui poursuit son périple en Afrique, pourra au moins rapporter quelque chose dans ses bagages. Sa politique étrangère, peu lisible jusqu'à présent, reste son point faible.

LE DUC D'ENGHIEN RÉVÉLÉ

Notre ami Albert Fagioli vient de publier *Le Testament du duc d'Enghien*, qui

retrace l'existence héroïque de ce prince du sang, assassiné sur l'ordre de Napoléon.



Basé sur des documents historiques, l'ouvrage, fruit d'une longue quête de l'auteur, nous fait découvrir d'un œil neuf une époque ténébreuse et une destinée enveloppée du mystère charmant des amours de Condé avec la très romanesque Charlotte de Rohan-Rochefort. La première partie narre la jeunesse et les exploits militaires du séduisant général de l'armée des princes, doué d'une témérité allant jusqu'à la folie. La seconde, plus ésotérique, ramène à l'attrait contemporain que son passage dans l'Est de la France a pu créer sur de nombreux esprits. Les archives publiques ont-elle livré tous leurs secrets sur sa fin ? Y a-t-il ou non un trésor caché ? En quoi consiste-t-il ? Pourquoi l'État garde-t-il le silence ? Autant de questions qui sont fouillées dans un livre à propos duquel l'historien Jean Tulard a loué la méthode employée par l'auteur. Le texte, très bien écrit, se nourrit abondamment des passages d'Albert Fagioli à Ettenheim et à Vincennes qui en font le charme. Une iconographie bien choisie et une bibliographie complète permettent d'aller plus loin. Aux amateurs d'énigmes historiques de découvrir maintenant le fabuleux trésor de Marthille !

V.G.

* *Albert Fagioli* : Le Testament du duc d'Enghien - Le Secret du fabuleux trésor de Marthille. Éditions Coprur, 2008, 223 pages, 22 euros. Disponible à nos bureaux.

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1149 : Le rêve évanoui

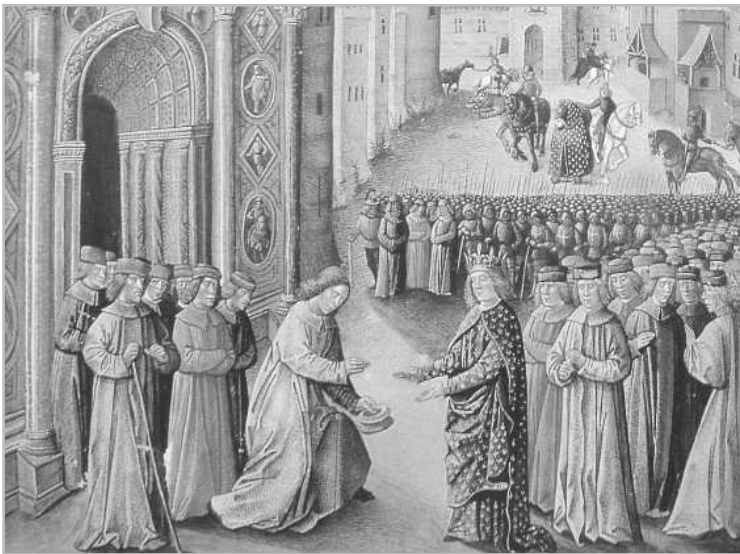
Partant en croisade, Louis VII fut accompagné par Aliénor. Mais sa femme était devenue son mauvais génie... Moins de deux mois après leur séparation, Henri Plantagenet s'appropriä la dot échappant au roi de France.

Cette année-là, la douzième de son règne, Louis VII, vingt-neuf ans, rentrait le cœur bien douloureux de la deuxième croisade dans laquelle il s'était engagé deux ans plus tôt avec enthousiasme. Le royaume franc de Jérusalem était alors en grand péril et les musulmans venaient de s'emparer d'Edesse. Le grand saint Bernard de Clairvaux avait prêché avec fougue à Vézelay à la demande de pape Eugène III, et l'on était parti joyeux avec une armée de soixante-dix mille hommes, s'ajoutant à celle aussi nombreuse de l'empereur germanique Conrad III.

Bravoure

Louis VII avait commencé par accomplir des prodiges de bravoure, comme au mont Cadmos, le 6 janvier 1148, où il s'était défendu tout seul, juché sur un rocher, contre une troupe d'assaillants. Mais les fourberies de l'empereur de Byzance avaient découragé Conrad III, lequel était rentré chez lui, et l'armée du roi de France était arrivée à Antioche exsangue et affamée.

Le drame pour Louis allait venir de ce que la reine Aliénor était du voyage ! Nous avons dit dans la dernière *AF 2000* l'événement extraordinaire qu'avait représenté en 1137 le mariage de Louis avec l'héritière du vaste duché d'Aquitaine. Tous les espoirs semblaient alors permis pour la monarchie capétienne. Et les jeunes gens s'aimaient follement... Toutefois, la belle princesse, férue des contes et légendes à la mode, rêvait d'un mari qui pût sans cesse l'éblouir. Louis s'était alors senti poussé à se montrer toujours plus ferme tant contre les féodaux



Le roi de France reçu à Antioche par Raymond de Poitiers le 25 mars 1148

qui relevaient trop la tête que contre les communes tentées de devenir insurrectionnelles, notamment à Poitiers (terre d'Aliénor !). En ces années où Paris brillait d'un éclat exceptionnel, où s'installait le goût de fêtes élégantes, où les étudiants de l'Europe entière étaient attirés par l'Université, et où se livraient de grands débats d'idées (pensons à Abélard et saint Bernard...), la reine était hélas en train de devenir le mauvais génie du roi.

Elle avait entraîné celui-ci dans une affaire sordide : sa propre sœur, Pétronille, rêvait de remplacer la nièce du comte de Champagne dans le lit du comte de Vermandois. Louis, pour soutenir cette ardente belle-sœur avait dû guerroyer contre le comte de Champagne, et porter ainsi la responsabilité d'un horrible massacre dans l'église de Vitry. C'est autant pour expier cette faute que pour se montrer hé-

roïque aux yeux d'Aliénor qu'il avait voulu partir en croisade et souhaité qu'elle l'accompagnât. Le malheur est qu'à Antioche, Aliénor avait retrouvé son jeune oncle Raymond de Poitiers dont le charme ne la laissait pas indifférente... Point aveugle, le roi voulut emmener sa femme de force à Jérusalem et l'on ne songea plus à reprendre Edesse aux musulmans... L'échec était piteux.

Mésentente

De Paris où il exerçait la régence, l'abbé Suger demandait au roi de revenir. Celui-ci s'y décida en 1149, mais Aliénor, que la mort au combat de Raymond de Poitiers avait rendue enragée, ne prit pas le même bateau. Louis, pas assez brillant en amour, ne pouvait plus la satisfaire... Pourtant les époux se retrouvèrent à Tusculum, près de Rome, où le pape tenta l'impossible pour les récon-

cilier, allant jusqu'à bénir le lit où il leur offrit de passer la nuit ! Pendant deux années encore, Suger allait essayer de sauver ce ménage, mais à sa mort en 1151, Louis et Aliénor engageraient une procédure pour faire dénouer par Rome leur lien conjugal. Évoquant une lointaine consanguinité (remontant à la femme d'Hugues Capet !), le concile de Beaugency prononça la nullité du mariage en 1152, tout en reconnaissant la légitimité de leurs deux filles, Marie et Alix, futures comtesses de Champagne.

Passage outre-Manche

Aliénor emmenait toutefois dans ses bagages le Poitou, l'Auvergne, le Limousin, le Périgord, le Bordelais et la Gascogne ! Et qui allait être le nouvel élu de son cœur, qu'elle épouserait le 18 mai, moins de deux mois après sa séparation d'avec Louis ? C'est tout juste croyable : Henri Plantagenêt (un arrière-petit-fils de Foulques le Réchin, à qui Philippe 1^{er} avait enlevé son épouse Bertrade (*L'Action Française* 2000 du 18 juin dernier).

Cet Henri, à peine vingt ans, sans doute bel homme, mais peu scrupuleux et peu raffiné, venait d'hériter des comtés d'Anjou et du Maine, et aussi du duché de Normandie récemment conquis par son père Geoffroy. Plus inquiétant, sa mère était Mathilde d'Angleterre, fille du roi Henri 1^{er} Beauclerc, lequel, juste avant de mourir, reconnu le droit à la couronne anglaise de son gendre Geoffroy, défunt, donc du fils de ce gendre, c'est-à-dire Henri !

Voilà donc dès Noël 1154, lors d'un sacre grandiose à Westminster, Henri et Aliénor, roi et reine d'Angleterre ! C'est donc cette brute de Plantagenêt qui recevrait la dot échappant à Louis VII. Avec cela, la moitié de la France devenait anglaise... Louis VII, qui, lui, avait une grande force morale, allait-il se laisser abattre ? Nous verrons que non dès le prochain numéro...

MICHEL FROMENTOUX

LES 400 ANS DU QUÉBEC

VENGEANCE DES ABÉNAQUIS



À LA FIN de la guerre du "roi Philippe", en 1676, les Britanniques pendirent les rescapés, à moins de les vendre comme esclaves... Le major Waldron laissa de cruels souvenirs dans la mémoire abénaquise. On se souvenait, entre autres, de ses transactions frauduleuses, sa main venant contrebalancer le poids des fourrures qu'il achetait à moindre prix.

En juin 1689, tous ses compatriotes craignaient les attaques franco-amérindiennes. La petite ville de Dover était bien fortifiée, avec des « *édifices construits en chêne, bois qui résistait aussi bien aux balles qu'aux incendies* ».

LE PRIX DES FOURBERIES

« *Les maisons-garnisons, très grandes, étaient prévues pour servir de refuge en cas de danger aux habitants de la région* » rapporte Robert Sauvageau. « *Les portes en gros madriers étaient à l'épreuve des tomahawks. Dépais volets percés de trous défendaient les fenêtres. Et les murs étaient traversés par des meurtrières d'où l'on pouvait également tirer sur les assaillants. Un premier étage en encorbellement sur le rez-de-chaussée permettait aussi de mitrailler l'ennemi.* » D'épais pieux garnissaient la ville avec un chapelet de tours de guet. Alerté du danger abénaquis par le chef indien Mecondowit, Waldron préféra en rire.

Mais le 27 juin, par groupe de deux, des squaws demandèrent protection dans chaque maison. Puis deux cent guerriers pentagouets (Abénaquis de Saint Castin) s'engouffrèrent dans la ville et pénétrèrent dans les maisons-forteresse qui venaient d'être ouvertes. Le feu se répandit partout. C'est un récit typique selon Bernard Pothier : « *La défense de la Nouvelle-France a reposé davantage sur de petits détachements de soldats supplétifs pleins de hardiesse, mieux adaptés aux particularités de la guerre et des randonnées dans les régions inexploitées de l'Amérique du Nord, que sur les troupes régulières venues de France.* »

Waldron payä très cher ses fourberies. Les guerriers l'attachèrent nu sur une chaise, mangèrent devant lui, et marquèrent chacun d'une croix au couteau dans sa peau ses escroqueries de commerce en fourrures... Son gendre fut tué lui aussi et les autres emmenés en captivité. « *Ainsi se déroulaient les guerres indiennes et ainsi fut vengée, après treize ans, la forfaiture*

de Waldron de 1676. Oui, les Indiens avaient la mémoire longue » observe Robert Sauvageau.

UNE OPÉRATION "SAUVAGE"

Les amérindiens n'avaient pas eu recours à Saint Castin pour cette opération gardant un caractère "sauvage". Les Français ne pouvaient pas toujours contenir leur colère, attisée par les comportements britanniques. Aujourd'hui encore, la polémique va bon train sur "l'affaire du fort William Henry" - toile de fond du film *Le Dernier des Mohicans* - où le marquis de Montcalm et ses officiers essayèrent, au risque de leur vie, de tempérer la furie amérindienne déchaînée contre les Anglais en retraite.

FRÉDÉRIC WINKLER

* Cf *Abbé Marault* : Histoire des Abénaquis de 1605 à 1866 ; *Pierre François Xavier de Charlevoix* : Histoire et description générale de la Nouvelle-France.

LE COMTE DE CHAMBORD

Un prince en vogue !

Deux ouvrages récents, s'ajoutant à un site Internet très visité, réveillent le souvenir de ce prince en exil, si cher à bien des cœurs. C'est l'occasion de découvrir, entres autres, le contexte artistique d'une vie hors-norme.

Alors que nous nous saluions, voici un an, la sortie de la biographie de Daniel de Montplaisir après plus de quinze ans sans parution sur le sujet, il semble qu'une mode soit lancée, puisque Georges Poisson, à son tour, vient de publier une autre biographie du comte de Chambord. Une telle entreprise, véritable gageure un an à peine après une œuvre majeure sur le sujet, ne pouvait manquer de susciter toute notre attention. D'autant plus que Philippe Delorme publie au même moment une version annotée du journal intime, récemment retrouvé, du prince en exil. Le pari semble plutôt réussi puisqu'il parvient à peindre sous un angle assez nouveau la vie de ce prince si cher à bien des cœurs.

Un homme franc et avenant

Après l'immense enthousiasme suscité par une naissance posthume inespérée, l'auteur nous dépeint par le menu la petite enfance du prince et revient en particulier sur le déroulement, quasiment heure par heure, de la révolution de 1830, sur ce fameux "règne de huit jours" entre les abdications de Charles X et Louis XIX, et le départ pour l'exil.

Loin de se borner à une narration simple des événements, c'est une véritable analyse de leur influence sur le caractère du jeune duc de Bordeaux qui nous est proposée. L'auteur se donne ainsi une grille de lecture qui, selon lui, explique ensuite chaque événement de cette longue vie d'exil. On découvre ainsi un homme bon, franc, très pieux, plutôt avenant, mais qu'une très haute idée de son rôle poussait pourtant à une incessante



Une très haute idée de son rôle poussait le Prince à une incessante réserve qui ne cessa de décevoir ses partisans.

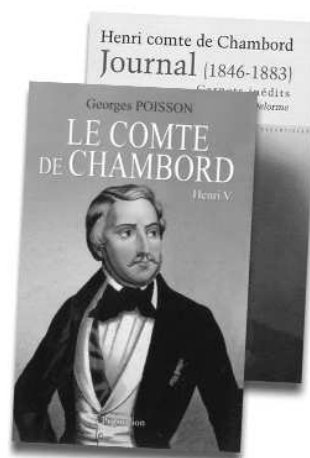
réserve, qui, prise pour de la tiédeur ou de l'inaction, ne cessera, et ne cesse toujours, de décevoir ses partisans.

Un environnement d'œuvres d'art

On regrette cependant l'extrême sévérité avec laquelle est décrite cette destinée, qui par moments ne nous est présentée que comme une succession de rendez-vous manqués. On déplore aussi les incessantes critiques de l'auteur à l'égard de l'entourage proche du prince, dont quasiment nul membre ne semble trouver grâce à ses yeux : notamment sa tante et son épouse, dont la foi,

présentée comme de la bigoterie quasi-superstitieuse, est rendue responsable d'un attentisme exclusivement providentialiste. Il est dommage que l'auteur ne semble pas avoir saisi la sincérité et la profondeur de la foi de l'époque en général, et du prince en particulier, car, sans cette clef majeure il peine à restituer certaines visions du monde de ce prince très-chrétien.

Au-delà de ces explications très personnelles de l'auteur que le lecteur appréciera par lui-même, l'originalité de l'ouvrage réside en grande partie dans la description du contexte artistique de cette vie hors-norme. Jamais la vie du comte de Chambord



n'avait auparavant été si bien décrite sous cet angle. Pourtant, bien que lui-même peu porté sur l'art, c'était un personnage extrêmement cultivé, dont les parents, collectionneurs et mécènes tous les deux, avaient réuni d'impressionnantes collections. L'auteur revient ainsi largement sur nombre d'œuvres d'art qui constituèrent l'environnement du prince pour nous en présenter autant le contenu que le parcours.

Illustrations inédites

En outre, un autre point extrêmement positif du livre réside dans la qualité des illustrations ; alors que les biographies sur le sujet ont parfois tendance à être assez banales sur ce point, l'auteur nous présente nombre de documents inédits et très originaux, qui à eux seuls suffiraient à justifier la lecture de cet ouvrage.

Entre cette originale biographie, le journal intime du comte de Chambord publié par Philippe Delorme, et le très exhaustif site web consacré au sujet (www.comtedechambord.fr), voici décidément un prince très en vogue en ce moment ; les "Henri-quinquistes" n'auront pas de quoi s'ennuyer cet été !

LAMY

* Georges Poisson : Le Comte de Chambord. Pygmalion, 358 p, 21,90 euros.
* Philippe Delorme : Henri comte de Chambord, Journal (1846-1883). F.-X. de Guibert, 816 p, 42 euros.
* www.comtedechambord.fr

UN BEAU SOIR D'ÉTÉ

LES NOCTURNES DE FERRIÈRES



La petite cité médiévale de Ferrières-en-Gâtinais recèle bien des trésors. Blotti autour de son ancienne abbaye fortifiée, le village est le théâtre d'exceptionnelles fêtes historiques où se pressent chaque été des milliers de spectateurs. À la tombée de la nuit, le village reprend son visage médiéval grâce à la féerie des décors et des lumières. D'une scène à l'autre, le public débambule et se laisse volontiers prendre au jeu des commères du lavoir et autres manants. Le spectacle est partout, au détour d'une ruelle, sur une petite place, à chaque endroit, le visiteur est ébloui par la magie des fées ou des cracheurs de feu.

Les 25 et 31 juillet, 1^{er} et 8 août à partir de 21 h 45. Dans l'ancien réfectoire des moines : banquet médiéval chaque soir à 20 heures (sur réservation).

* Adultes et enfants de plus de 12 ans : 10 euros. Enfants de moins de 12 ans : gratuit. Groupes (à partir de vingt personnes) : 8 euros. Forfait une entrée et banquet médiéval : 35 euros pour les adultes, 15 euros pour les enfants.

* Renseignements et réservations : Office de Tourisme de Ferrières et des Quatre Vallées, Place des Églises, 45210 Ferrières-en-Gâtinais Tél : 02 38 96 58 86 ; courriel : ferrieres-en-gatinais.tourisme@wanadoo.fr ; site Internet : www.tourisme-ferrieres-loiret.fr

DU 4 JUIN 1783 AU 20 JUILLET 1969

VERS LA LUNE en passant par l'Ardèche



IL Y AURA exactement quarante ans ce lundi 20 juillet, le monde retenait son souffle : plus d'un milliard d'hommes virent alors en direct à la télévision, à 21 h 17 (heure française) l'homme poser le pied sur la lune pour la première fois depuis l'aube de l'humanité ! Il s'appelait Neil Armstrong (trente-huit ans) ; il venait de sortir de la capsule Apollo et fut rejoint

un quart d'heure après par Edwin Aldrin, avec lequel il planta le drapeau américain sur le sol lunaire, tandis que Michaël Collins restait en orbite autour de l'astre dans le module de commande. Les messages de félicitations affluèrent aussitôt à Cap Kennedy, aujourd'hui Cap Canaveral, d'où était partie la fusée Saturn V transportant le module et l'équipage. De ces messages, l'un des plus chargés de symboles arrivait de France, plus exactement de l'Ardèche, de Vidalon-lès-Annonay, où les arrière-petits-neveux des frères Joseph et Étienne de Montgolfier suivaient l'événement avec l'enthousiasme que l'on devine.

DU BALLON À LA FUSÉE

Nous avons raconté (L'AF 2000 du 5 février 2009) l'immense intérêt que suscita à Versailles l'expérience réalisée par Étienne Montgolfier le 19 septembre 1783 : le ballon transportant dans sa nacelle un coq, un canard et un mouton, s'éleva majes-

tueusement puis alla se coucher en douceur dans le bois de Vincennes tandis que les petits animaux se montraient en pleine forme. Louis XVI, qui ne perdait rien du spectacle - car il pressentait quel avenir portait une telle invention -, félicita vivement Étienne avant d'anoblir la famille Montgolfier. Quelques semaines plus tard, le 21 novembre, Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes accomplissaient en montgolfière, de Gonesse à la Butte aux Cailles, le premier voyage humain dans l'espace. Il y eut foule sur les toits et sur les balcons de Paris...

Toutefois, le grand jour où tout a commencé reste, un peu avant, à Annonay, le 4 juin 1783 quand les deux jeunes fils du célèbre papetier de Vidalon, depuis déjà longtemps passionnés par les propriétés de l'air chaud au point de faire s'élever quelques ballons de taffetas et de cordages, réussirent place des Cordeliers, devant les États du Vivarais réunis, à porter en neuf minutes à deux mille mètres d'altitude une masse ronde de neuf cent quatre-

vingt-quatorze kilos qui retomba deux kilomètres plus loin en feu sur une vigne, provoquant la fuite éperdue des paysans croyant voir le diable...

Ce 4 juin 1783, le premier aérostat réalisait l'un des plus vieux rêves de l'humanité. Désormais l'espace était à la portée du terrien et le rêve d'explorer la lune allait poindre. De la montgolfière qui rendit des services au temps du siège de Paris en 1870, on arriva un jour à la fusée et l'espace, dépassant l'atmosphère, devint un terrain de puissance... Les Soviétiques allaient s'enorgueillir du premier héros ayant navigué dans une capsule, Youri Gagarine, puis les Américains allaient reprendre le dessus avec les deux premiers hommes ayant atteint la lune...

Comme l'écrit l'historienne des Montgolfier Marie-Hélène Reynaud, « Montgolfier, Gagarine, Armstrong, chacun a fait son premier pas, le plus difficile, le moins évident, celui qui permet à tous les autres d'aller plus loin ».

MICHEL FROMENTOUX

AU PAYS
DES NUÉES



DANS LA VEINE ésotérique, on demande un roman ! Gérard Letailleur, plus connu comme homme d'affaires que comme écrivain, nous livre dans ce pavé de 450 pages, illustré avec humour par Guy Sajer, sa vision de l'Agharta, continent perdu peuplé de chevaliers de l'Invisible.

Il s'agit d'une sorte de *Da Vinci Code* à rebours. À mi-chemin entre *Star Trek* et les romans scouts, *Le Matin des magiciens* de Louis Pauwels et *Le Camp des saints* de Jean Raspail, on se balade à travers les siècles, croisant entre autres un Louis XVII en jeune marié, devenu roi d'une fontaine de Jouvence située dans l'Asie centrale. Il ne manque à cette intrigue sans queue ni tête ni le Calvaire, ni les Thibétains, la crise de Cuba et celle de l'Eglise, le Saint Pape et le Grand Monarque ! Bref, cela fait beaucoup pour un seul livre, qui intéressera certainement les moins politiques des royalistes, car il faut vraiment aimer les fantaisies hallucinées où la France est en proie, tout à la fois, à une guerre civile et raciale et à un tsunami ! Pour ma part, je lirai plutôt *La Grotte d'Afqa* ou *Les Amants de Byblos*, de Louis Hourcade, dont j'aurai l'occasion de reparler.

V.G.

* Gérard Letailleur : Agharta - Les Chevaliers de l'Invisible. Éd. Équinoxe, 2008, 450 p. 26 euros.

■ DVD

Mieux connaître le Prince

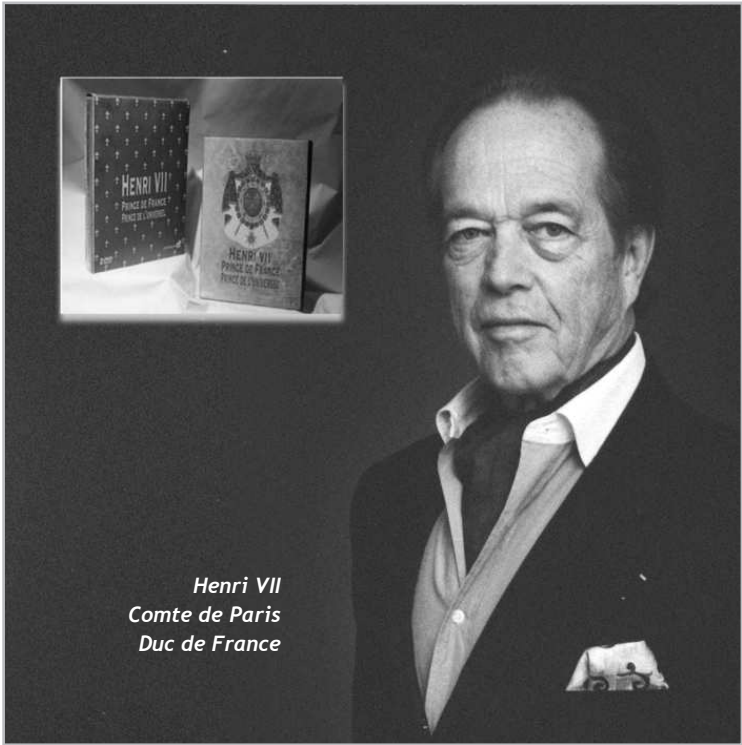
Un double DVD nous entraîne à la rencontre de M^{gr} le comte de Paris, duc de France : voyage sur les pas de saint Louis, séjour à Tunis, halte à Majorque, passage sur les bancs de l'ENA et engagement en Algérie...

M^{gr} le comte de Paris, duc de France, chef de la Maison de France, n'est pas assez connu des médias. Marc-Laurent Turpin et Latifa Janati viennent de réaliser deux DVD sous le titre *Henri VII, Prince de France, Prince de l'universel*, qui porteront à de profondes réflexions tous les Français inquiets de voir leur pays s'épuiser dans les luttes partisans et le monde courir à son autodestruction.

Plus de conscience humaine

Le premier DVD est destiné « à tous ceux qui aiment la Famille royale de France, aux royalistes de toutes tendances qui célèbrent la Fleur de Lys, aux hommes et femmes de bonne volonté qui œuvrent pour faire grandir une plus grande conscience spirituelle dans le monde ». On y accompagne l'héritier des rois qui ont fait la France en Tunisie, sur les pas de son ancêtre saint Louis, lequel a porté jusqu'au sacrifice le service des autres, puis l'on entre dans l'intimité du lieu de vacances du prince dans l'île de Majorque, là où il aime se livrer à son art de l'aquarelle, à l'écriture, à la réflexion et, surtout au silence... C'est dans une quête qu'il invite ses amis à marcher avec lui - une quête pour retrouver au-delà des jeux politiques et des frivolités du monde un peu plus de conscience humaine et de souci des autres.

Au cours de dialogues avec Jean-Pierre Lussan, homme politique et écrivain passionné d'his-



Henri VII
Comte de Paris
Duc de France

toire, la figure du prince apparaît de plus en plus attachante : dans ses paroles, mais aussi dans son regard, dans son sourire, on devine un homme ayant acquis au rythme d'un destin hors du commun, hérissé de joies et de souffrances, marqué de beaux élans mais aussi de faiblesses, une sagesse sereine et une profonde connaissance de l'âme humaine. Même sans le suivre entièrement dans son œcuménisme, nous ne pouvons qu'être séduits par l'effort de ce petit-fils de saint Louis pour dépasser les préjugés et les divisions entre les hommes comme entre les pays.

Le DVD nous rappelle aussi la biographie du prince né le 14 juin 1933 au Manoir d'Anjou, dans l'exil où la république d'alors maintenait les princes de France. Puis le jeune Henri connut avec ses frères et sœurs, pendant et après la guerre, le Brésil, puis l'Espagne et le Portugal.

Retour en France en 1950

L'abrogation, en 1950, de la loi d'exil lui permit de vivre à Paris ; on apprend qu'à l'ENA il eut pour répétiteur un certain Jacques Chirac, puis qu'au cours de sa car-

rière militaire, il fut chargé de certaines missions par le général De Gaulle.

Les images d'une rencontre chaleureuse lors d'un dîner de l'association Unité capétienne organisé par Jacques-Henri Auclair, entre le Prince et son fils Jean, duc de Vendôme, tous deux désireux de servir la France, montrent que la page des difficultés familiales est définitivement tournée.

Apaisement

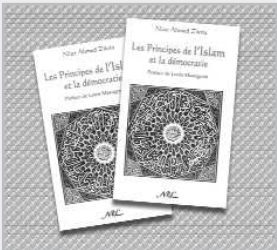
On fait aussi plus ample connaissance avec M^{me} Micaela Cousino Quinones de Leon, dame de haut lignage, que Monseigneur va épouser religieusement le 26 septembre prochain aux environs de Biarritz. Sur la moitié du deuxième DVD la princesse tient, dans un entretien de fond, des propos sur notamment la société d'aujourd'hui qui perd le contact avec la nature et sur la jeunesse que l'on ne sait plus aider à manifester son énergie vitale dans quelque chose de créateur. M^{me} Micaela est pour Monseigneur, dont un diaporama musical présente les aquarelles si élégantes, si proches de la nature, la compagne qui le comprend parfaitement et c'est une joie pour nous de pouvoir enfin concilier notre respectueux hommage à la nouvelle comtesse de Paris avec notre admiration pour la courageuse mère des Enfants de France, M^{me} la duchesse de Montpensier.

Puissent ces deux DVD marqués du signe de l'apaisement à l'intérieur même de la famille royale, être porteurs d'apaisement pour tous les Français trop souvent déchirés par les luttes politiciennes...

MICHEL FROMENTOUX

» ISLAM

Les Nouvelles Éditions Latines publient à nouveau la thèse de doctorat de Niaz Ahmed Zikria sur *Les Principes de l'Islam et la Démocratie* parue en 1958 (16 euros).



Parfaitement accompagnée d'une préface de Louis Massignon, professeur au Collège de France, et de Berger-Vachon, professeur des facultés de Droit, cette œuvre garde une brûlante actualité. Elle vient d'être republiée, l'éditeur précisant que l'auteur était membre de la famille royale d'Afghanistan.

PERCEVAL

LE ROMAN NOIR
DU VIETNAM ET DE L'IRAN



COMME SOUVENT des obligations familiales m'ont conduit à Frontignan au moment où s'y tenait le Festival International du roman noir. Parmi les très nombreux invités, deux femmes ont retenu mon attention.

LES ENQUÊTES DU MANDARIN TÂN

La première, Thanh-Van Tran-Nhut, ingénieur en mécanique, a vécu avec ses parents, à l'âge de six ans, aux États-Unis. La famille est ensuite venue en France. La jeune femme s'est alors intéressée à la "guerre civile" qui, au Vietnam, a opposé le Nord au Sud. Elle s'est mise à écrire, d'abord avec sa sœur puis, seule, des romans dont l'intrigue policière se situe dans le Vietnam du XVII^e siècle ¹. Intrigues que déjoue son personnage, le mandarin Tân. Cette analyse spectrale de la société

vietnamienne se double d'une leçon valable pour l'histoire contemporaine et la compréhension de la guerre d'Indochine (celle des Français) prolongée par la guerre du Vietnam (celle des Américains). Cette très longue guerre en deux épisodes s'est traduite par la victoire du Nord sur le Sud. Certes l'idéologie et l'armature révolutionnaires ont joué un rôle essentiel. Mais, depuis des siècles, une frontière non définie mais réelle différenciait le Nord du Sud. Comme l'explique Thanh-Van Tran-Nhut, on peut illustrer cette situation d'un exemple pris dans une guerre féodale en 1783. Un seigneur du Sud fit appel à un Français pour l'aider à combattre un seigneur du Nord. Lequel Français, dont le nom n'est pas cité, lui a fourni des armes. Ainsi, pour mieux saisir la réalité contemporaine, est-il passionnant de lire les enquêtes du mandarin Tân. Il dénoue les fils de l'intrigue et nous ouvre les portes du passé.

RÉVOLTES SOUS LE TCHADOR

Avec Nairi Nahapétian ce sont les ressorts de l'actualité iranienne qui nous sont dévoilés. Le titre de son premier roman est celui d'une énigme : *Qui a tué l'ayatollah Kanuni ?* ² Le lecteur, comme il se doit, attendra les dernières pages pour le savoir. Là n'est pas l'essentiel. Même si, avec humour, l'auteur née à

Téhéran, aujourd'hui parisienne, confie qu'elle avait « très envie de tuer un ayatollah ». L'essentiel réside dans le tableau affiné de la société iranienne, des courants qui, sous-sous-jacents ou apparents, la parcourent, la divisent, la déchirent. L'auteur vient d'une famille d'origine arménienne et monarchiste.

UN BONHEUR DE STYLE !

Sans renier cet environnement, elle réussit à s'en abstraire et, comme dans un théâtre, tire avec habileté les ficelles de ses personnages très différents politiquement les uns des autres. On voit passer des conservateurs, des réformateurs, des Moudjahidin, des anciens communistes du Toudéh... De quoi, parfois, donner le tournis au lecteur peu initié. À son intention, le récit se prolonge d'un lexique bienvenu. Pour son premier roman Nairi Nahapétian offre une leçon d'histoire et un cours d'actualité. Avec, soulignons-le, un bonheur de style rendant la lecture agréable.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

1 - Thanh-Van Tran-Nhut : Les Enquêtes du mandarin Tân. Sept volumes. Éditions Philippe Picquier.
2 - Nairi Nahapétian : Qui a tué l'ayatollah Kanuni ? Éditions Liana Levi, 288 p., 17 euros.

ROMANS

Voyage au cœur des complots

Le succès du roman de Dan Brown, *Da Vinci Code*, a mis à la mode les théories du complot ; elles fleurissent en librairie. Qui sont les vrais responsables des conflits du XX^e siècle, du vol des bijoux impériaux, des manipulations génétiques ? Réponse au bout du suspense !

En se liant avec M^{me} Caillaux, épouse d'un ministre dont les vues pacifistes et les contacts avec l'Allemagne, inquiètent le Tsar, Anastasia Iverovitch pensait servir son pays ; elle le croyait lorsqu'elle a incité son "amie" à se procurer une arme avant de rencontrer Calmette. Elle n'avait pas prévu qu'Henriette tirerait sur le directeur du *Figaro*, ni que son geste briserait la carrière de son mari, en même temps que les chances de la paix. Officier de Renseignement, le lieutenant Louis Chastelain infiltrait les milieux nationalistes serbes de Paris. Il a découvert le projet d'attentat contre François-Ferdinand. Ses supérieurs n'ont pas averti Vienne...

Un mystérieux décevirat

En 1919, le hasard jette Anastasia dans les bras de Louis ; ils s'avouent mutuellement le secret qui les ronge : ont-ils aidé à précipiter le monde dans la guerre ? Qui y avait intérêt ? Un nom, Golgotha, les conduira sur la trace d'une organisation qui s'est donnée pour but d'en finir avec les nations et les religions afin d'imposer, au prix des pires sacrifices, sa conception de l'Homme.

Jean-Michel Riou est un romancier ambitieux qui ne craint pas les vastes sujets et sait remplir de main de maître "les blancs de l'Histoire". Quoiqu'ils fassent avancer l'intrigue, les états d'âme des protagonistes, pions d'un jeu qui les dépasse, importent moins ici que les confidences parallèles de Chimère, l'un des dirigeants du mystérieux décevirat dissimulé derrière les événements du XX^e siècle. *La Prophétie de Golgotha* est une grille de lecture du passé et de l'avenir si crédible qu'elle incite à la paranoïa même les moins méfiants entraînés loin du prêt à penser convenu et convenable. Redoutablement intelligent...

Le collier d'émeraudes

Juliette Benzoni, auteur de sagas historiques agréables, s'est lancée dans le pastiche de roman populaire à la mode d'autrefois mettant en scène un prince vénitien gemmologue. *Le Collier sacré de Montezuma* est le neuvième tome de la série, et le premier que j'ai l'occasion de lire, non sans agrément.

Invité au mariage de son ami Vauxbrun, Aldo Morosini est témoin d'un retentissant scandale : le fiancé s'est envolé le matin des noces en emportant le collier d'émeraudes de l'empereur Montezuma que la jeune mariée devait arborer... Telle est la version de la belle-famille mexicaine ; Morosini se refuse à y croire. Que

cache le mariage de Vauxbrun, célibataire endurci, avec une demoiselle en âge d'être sa fille et si éloignée de ses goûts féminins ? Pourquoi celle-ci se conduit-elle comme si son mari ne devait pas réparaître ? Persuadé qu'il est arrivé malheur à son ami, Aldo, flanqué de complices hauts en couleur, découvre que le vol des émeraudes ne date pas de la veille et qu'il est plus concerné qu'il le pensait ; à ses risques et périls. C'est facile, certes, mais bien tourné, distrayant. Une vraie lecture estivale.



Quel rapport entre un orang-outan polyglotte, un perroquet arithmétique, un inconnu qui vous appelle papa, un remède miracle contre l'addiction, des poissons phosphorescents, des cadavres désossés, des tests génétiques dans le cadre de procédure de divorce, un chasseur de primes qui prétend que vos cellules appartiennent à son employeur, et votre fils chimpanzé ? Bienvenu dans le monde cauchemardesque mais réel, ou presque, de Biogen, entreprise américaine sans scrupule qui a décidé que l'avenir de l'humanité lui appartenait. Un fabuleux marché planétaire s'ouvre aux investisseurs qui contrôleront la recherche sur le génome et ses progrès.

Médecin, Michael Crichton avait bâti sa carrière de romancier sur le succès de *Jurassic Park*, où des paléontologues irresponsables recréaient des dinosaures. Il est revenu à ce thème de la manipulation génétique pour cet ultime ouvrage, *Next*, paru peu avant son décès. Cette fois, ce qui relevait de la science-fiction voilà vingt ans, est devenu crédible. Les pires dérives apparaissent réalisables. Cependant, le dernier avertissement de Crichton n'est pas pour rappeler que « science sans conscience n'est

que ruine de l'âme », mais pour mettre en garde contre les exagérations de certains, prêts à laisser croire aux miracles et à faire commerce des espoirs de leurs prochains. L'aspect moral de la question n'entre pas en ligne de compte, ce qui rend cette histoire mal bâtie crédible, l'aberration devenant possible lorsque les repères moraux disparaissent, engloutis dans une tolérance consensuelle prompte à rejeter toute condamnation de l'abjection comme une atteinte à la liberté...

La loi de Dieu, voilà l'ennemi ! Philosophie colportée par nombre de romans grand public prompts à proposer à leurs lecteurs un nouveau paradigme. *Le Gardien du*

crâne de cristal d'Aurélien Hustin de Gubernatis en offre un bon exemple. Jeune avocat aux dents longues, Garence Brianson est fou de rage lorsqu'il découvre qu'il n'entrera en possession de l'héritage de son grand-père, vieil original qu'il croyait sans le sou, qu'à condition de se lancer dans une chasse au trésor à travers l'Amérique, à la recherche des origines indiennes de sa grand-mère, et d'un objet qui aidera l'humanité à pénétrer dans le nouvel âge...

Légende des crânes de cristal

La légende des crânes de cristal non façonnés de main d'homme et aux pouvoirs inimaginables est à la mode en raison de l'approche du 21 décembre 2012, date à laquelle, selon le calendrier maya, le monde entamera un nouveau cycle, guidé par les messages de ces curieux objets. Canular pour certains, message d'un autre monde pour d'autres, dans tous les cas prétexte à démontrer que nous serons plus heureux délivrés des croyances obscurantistes des vieux monothéismes et des fanatiques qu'ils engendrent. Il suffit pour cela de suivre la métamorphose - je n'ose parler de rédemption - de l'épouvantable Garence, "héros" hautement antipathique, confronté aux croyances amérindiennes et à leur sagesse. Cela ressemble à une aventure d'Indiana Jones, rien ne manque au scénario, pas même les nazis ; le genre a ses amateurs. Reste à savoir si les fautes de français en ont aussi...

L'Antéchrist préside l'Europe

Pourquoi baignons-nous dans ce climat de christianophobie grandissant ? Michael D. O'Brien pense connaître la réponse. David Schäfer a survécu à l'Holocauste. Immigré en Israël, il y est devenu un homme politique de premier plan. Puis un jour, sa femme et leur enfant sont morts dans un attentat, le laissant seul face à sa vie ravagée. Chemin de Damas sur lequel il a rencontré



le Christ. Dans son monastère du Carmel, David, devenu père Elijah, ne veut plus rien connaître du monde. Jusqu'au jour où un message du pape l'appelle en urgence à Rome afin de lui confier une mission impossible : sonder l'âme du président de la jeune Fédération européenne, politicien charismatique idolâtré porteur des plus belles promesses pour l'humanité mais ennemi pernicieux de la foi. Si pernicieux que le souverain pontife croit reconnaître en lui l'Antéchrist.

Drame du Salut

Terrifié par les enjeux, plus encore par la société qu'il découvre après en avoir été si longtemps absent, le vieux moine, tandis que tombent autour de lui tous ceux sur lesquels il pouvait s'appuyer, victimes d'un effroyable complot, comprend qu'il n'aura, pour affronter le Mal, que Dieu pour unique soutien.

Père Elijah, une apocalypse est un roman radicalement différent de tout ce que vous avez pu lire. Analyse subtile de l'air du temps, suspense à l'américaine d'une intensité jamais prise en défaut, il orchestre le drame du Salut et de la Parousie avec une simplicité et une crédibilité rares. En fermant le livre, vous vous demanderez : Et si c'était vrai ? Si nous y touchions ?

ANNE BERNET

* Jean-Michel Riou : *La Prophétie de Golgotha*. Flammarion, 600 p., 21,90 €. * Juliette Benzoni : *Le Collier sacré de Montezuma*. Plon, 450 p., 19,50 €. * Michael Crichton : *Next*. Robert Laffont, 475 p., 21 €. Également disponible chez Presse Pocket.

* Aurélien Hustin de Gubernatis : *Le Gardien du crâne de cristal*. Alphonse Jean-Paul Bertrand, 575 p., 21,90 €. * Michael D. O'Brien : *Père Elijah, une apocalypse*. Salvator, 590 p., 24,50 €.

ESPION EN 1780

JOAILLIÈRE rue des Blancs Man-teaux, Anne-Louise Roth dissimule sous cette couverture ses activités d'agent du renseignement britannique. Un agent brillant totalement sous la coupe de son traitant, Lord Carrington, homme étrange dont elle fut la maîtresse et dont elle a un fils, qui grandit caché loin



de ses parents tant la liaison d'une petite juive et d'un aristocrate anglais paraîtrait étonnante en ces années 1780. Un jour, alors que la France s'enfonce dans les premiers drames d'une révolution en partie orchestrée de Londres, l'enfant disparaît, et Carrington ressurgit pour suggérer à Anne-Louise une incroyable entreprise : l'aider à organiser le cambriolage du Garde-Meuble de la place Louis XV, et s'y emparer des bijoux de la Couronne. Alors seu-

lement, peut-être l'aidera-t-il à retrouver leur fils... Au désespoir, prête à tout pour retrouver le petit, la jeune femme accepte sans se douter d'un effroyable marché de dupe.

LES BAS-FONDS DU PARIS

Partant d'un fait divers extravagant, la disparition des diamants de la Couronne en septembre 1792, vol dans lequel certains ont vu la main de Danton désireux d'acheter au duc de Brunswick le

retrait de ses troupes, le prince Michel de Grèce convie à une plongée inquiétante dans les bas-fonds du Paris révolutionnaire et dans les réseaux d'espionnage. Façon originale d'aborder avec talent la grande Histoire et de faire revivre quelques figures historiques, dont celle de Thierry de Ville d'Avray, premier valet de chambre de Louis XVI.

A.B.

* *Prince Michel de Grèce : Le Vol du duc de Brunswick*. Lattès, 325 p., 20 euros.

PUBLI-INFORMATION

Actualité et présence de Charles Maurras

1868-1952 : TOME III

Fervent et fidèle disciple de Charles Maurras, FRANÇOIS MARIE ALGOUD a entrepris il y a plusieurs années déjà de rendre hommage au maître de Martigues en publiant trois ouvrages successifs évoquant le poète (tome I paru en 2004), l'homme politique et son cheminement religieux (tome II paru en 2005) et enfin l'histoire de l'Action française de sa naissance à la fin du XIX^e siècle, en pleine affaire Dreyfus, jusqu'au début du XXI^e siècle.

LE GRAND SIÈCLE DE L'AF

D'où ce très épais tome III, sous-titré « *Le grand siècle de l'Action française* ». On peut y lire beaucoup d'extraits d'articles et d'œuvres de Maurras très éclairants sur sa pensée et sa doctrine. À travers l'histoire de ce mouvement nationaliste et monarchiste dont l'influence intellectuelle fut très importante jusqu'à sa condamnation par l'Église en 1926, c'est toute l'histoire de France de la fin du XIX^e et du XX^e siècles que l'on peut revisiter depuis la mort du curé d'Ars en 1859 jusqu'à 2002, cinquantenaire de la mort de Maurras. La somme d'Algoud, agrémentée d'un index et dix-sept annexes fort intéressantes et préfacée par le fidèle Michel Fromentoux, rédacteur en chef de *L'Action Française* 2000 et directeur de l'Institut d'Action française, rend également hommage à de grandes figures de l'AF plus récemment disparues comme Pierre Juhel (1911-1980), le fondateur de la Restauration nationale, et bien sûr Pierre Pujo, l'âme du journal et du mouvement de 1966 à sa mort le 10 novembre 2007. Un ouvrage de synthèse et de référence que tous les maurrassiens mais aussi tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du nationalisme et du royalisme français doivent avoir dans leur bibliothèque.

J.B.

* François Marie Algoud : Actualité et présence de Charles Maurras - 1968-1952 - Tome III, 468 p., 60 euros. Disponible à nos bureaux, 65,16 euros franco.

■ TOCQUEVILLE

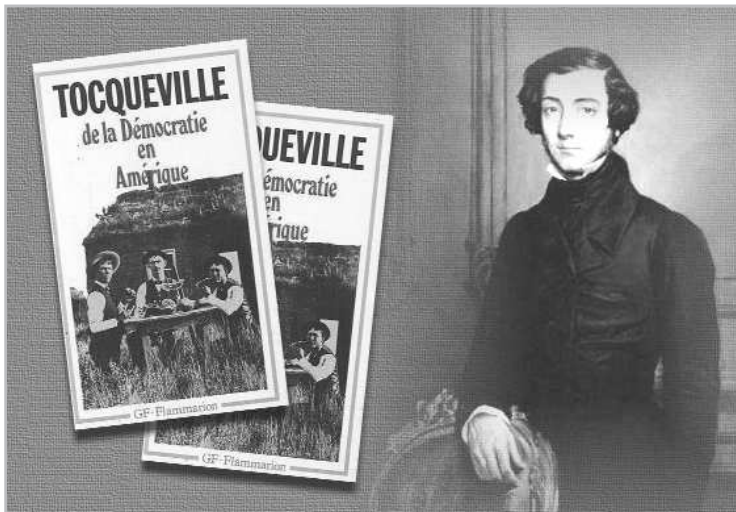
Réticences et illusions

Certains bacheliers ont planché cette année sur Alexis de Tocqueville, ici chantre des libertés locales. Ses jeunes lecteurs auront découvert ses réticences pour la démocratie, certes teintées d'illusions.

Nous lisons aujourd'hui l'essentiel d'une page qui fut proposée au baccalauréat scientifique cette année comme troisième sujet de philosophie (explication de texte). Un sujet de bac intéressant et non subversif méritait qu'on le signalât.

Un lien étroit

■ On tire difficilement un homme de lui-même pour l'intéresser à la destinée de tout l'État, parce qu'il comprend mal l'influence que la destinée de l'État peut exercer sur son sort. Mais faut-il faire passer un chemin au bout de son domaine, il verra d'un premier coup d'œil qu'il se rencontre un rapport entre cette petite affaire publique et ses plus grandes affaires privées, et il découvrira, sans qu'on le lui montre, le lien étroit qui unit ici l'intérêt particulier à l'intérêt général. C'est donc en chargeant les citoyens de l'administration des petites affaires, bien plus qu'en leur livrant le gouvernement des grandes, qu'on les intéresse au bien public et qu'on leur fait voir le besoin qu'ils ont sans cesse les uns des autres pour le produire. On peut, par une action d'éclat, captiver tout à coup la faveur d'un peuple ; mais pour gagner l'amour et le respect de la population qui vous entoure, il faut une longue succession de petits services rendus, de bons offices obscurs, une habitude



« C'est donc en chargeant les citoyens de l'administration des petites affaires, bien plus qu'en leur livrant le gouvernement des grandes, qu'on les intéresse au bien public. »

constante de bienveillance et une réputation bien établie de désintéressement. Les libertés locales, qui font qu'un grand nombre de citoyens mettent du prix à l'affection de leurs voisins et de leurs proches, ramènent donc sans cesse les hommes les uns vers les autres, en dépit des instincts qui les séparent, et les forcent à s'en-traider. ¹ ■

Complexité

À la première lecture, ce texte d'Alexis de Tocqueville (1805-1859) semble assez proche de nos idées. On simplifie sottement Tocqueville en affirmant sans l'avoir lu qu'il fut l'un des pères du libéra-

lisme politique. C'est vrai, mais sa pensée se révèle autrement complexe et il est intéressant de corroborer les démonstrations contre-révolutionnaires en les rapprochant de réflexions venues d'autres bords.

Tyrannie du nombre

Tocqueville croyait que le triomphe de la démocratie était inéluctable, mais, loin de s'en réjouir aveuglément, il se montrait fort conscient de ses dangers. Il avait remarqué, en analysant l'absence d'indépendance d'esprit aux États-Unis, que, toutes les opinions étant considérées comme égales, la démocratie engendrait

par la tyrannie du nombre une opinion "moyenne", un consensus qui n'était qu'un conformisme. Il avait vu, et il faut saluer sa clairvoyance, que la démocratie menait au despotisme : les citoyens s'en remettent de plus en plus à l'État pour assurer une extension de l'égalité par la loi, et on en arrive à l'égalité sans la liberté à cause de « *l'esprit d'égalité extrême* » que dénonçait déjà Montesquieu. Donc, pensait Tocqueville, la démocratie a besoin des corps intermédiaires comme ils existaient sous l'Ancien Régime, associations, corporations, libertés communales... Seuls ces corps permettent aux particuliers de résister à « *l'empire moral des majorités* ». Cette conviction explique la qualité du texte que nous venons de lire. On peut ainsi opposer Tocqueville à Rousseau dont la « *volonté générale* » du *Contrat social* annonce les pires totalitarismes, policiers ou moraux.

Pas de fatalité en histoire

Contre-révolutionnaire Tocqueville ? Non, seulement utilisable par la Contre-Révolution grâce aux aspects de son œuvre que nous venons de présenter succinctement. Son erreur consiste en la conviction que rien n'arrêterait les succès de la démocratie alors qu'il n'existe aucune fatalité en histoire, sinon que nous sommes tous mortels. Il se berça de l'illusion qu'on pouvait obtenir, grâce à des garde-fous, une démocratie modérée, mais le dompteur qui mettra un frein à la fureur dévastatrice de l'envie démocratique n'est pas encore né. « *On n'organise pas la démocratie*, dit Maurras, *on ne démocratise pas l'organisation.* »

GÉRARD BAUDIN

1 - Alexis de Tocqueville : De la démocratie en Amérique, 1835.

■ RELIGION

Benoît XVI et le Bien commun

Le pape plaide pour une « *Autorité politique mondiale* » dans l'encyclique *Caritas in Veritate*. L'Église veut-elle abolir les États ?

La nouvelle encyclique du pape Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, datée du 29 juin, fête de saint Pierre et saint Paul, est une magistrale réponse de la toujours actuelle Doctrine sociale de l'Église à la "Crise" que traverse le monde d'aujourd'hui. Ce grand texte demande une lecture approfondie, crayon en main. Pour aujourd'hui précisons seulement ce que veut dire le pape quand il réclame la mise en place d'une « *Autorité politique mondiale* ».

Il ne s'agit en rien d'un super-État mondial, ni d'un gouvernement mondial comme le préconisent les mondialistes et qui marquerait la fin de la souveraineté des nations. Pour Benoît XVI, cette Autorité doit être fondée « *sur les principes de subsidia-*



rité et de solidarité » et « *être ordonnée à la réalisation du bien commun* » en s'inspirant « *des valeurs de l'amour et de la vérité* ». Faute de quoi le droit interna-

tional continuera d'être conditionné « *par les équilibres de pouvoir entre les plus puissants* ». Comme le rappelle Michel Janva sur le site du Salon Beige, le Com-

pendium de la Doctrine sociale de l'Église avait déjà expliqué sous Jean-Paul II qu'« *il n'appartient pas à l'autorité de la communauté mondiale de limiter l'action que les États exercent dans leur sphère propre, ni de se substituer à eux. Elle doit au contraire tâcher de susciter dans tous les pays du monde des conditions qui facilitent non seulement aux gouvernements mais aussi aux individus et aux corps intermédiaires l'accomplissement de leurs fonctions, l'observation de leurs devoirs et l'usage de leurs droits dans des conditions de plus grande sécurité.* »

L'ONU, qui le plus souvent assure au nom de son idéologie la promotion de l'avortement et des mesures qui détruisent la famille, ne se soucie guère du bien commun de l'humanité en général et des nations en particulier. Comme le disait Maurras, l'Église sera toujours « *l'arche de salut des sociétés* » et « *la seule Internationale qui tienne* ». Nous reviendrons sur ce texte fondamental.

M.F.

LA PÉRIODE ESTIVALE est propice aux lectures. Les ouvrages suivants sont disponibles à nos bureaux. Ajouter 15 % pour les frais d'envoi.

JACQUES BAINVILLE		ANTOINE MURAT	
Histoire de France	30,00 €	La Tour du Pin	29,00 €
Les Dictateurs	18,00 €		
Hist. de deux peuples	21,00 €	HOUCHANG NAHAVANDI	
ANNE BERNET		Le choc des ambitions	28,00 €
Radegonde	21,90 €	Chute et mort du Shah	22,00 €
Les Chrétiens d'Afrique	29,00 €	PHILIPPE PRÉVOST	
Brutus	22,71 €	Condamnation de l'AF	20,00 €
Charette	23,00 €	Centenaire trompeur	10,00 €
Bernadette Soubirous	21,00 €	Temps des compromis	15,00 €
Saint Grégoire	25,00 €	L'Église et le ralliement	23,00 €
Saint Ambroise	25,00 €	PIERRE PUJO	
Saint Jérôme	25,00 €	L'Autre Résistance	15,00 €
Madame de Sévigné	22,71 €	Un demi-siècle d'AF	18,00 €
MONIQUE BEAUMONT		Mayotte la française	17,00 €
Anachroniques	25,00 €	AIMÉ RICHARDT	
LUC BEYER DE RYKE		Luther	23,00 €
Chemins d'Orient	18,00 €	Louis XV le mal-aimé	29,00 €
La Belgique en sursis	15,00 €	L'affaire Galilée	25,00 €
YVES CHIRON		VLADIMIR VOLKOFF	
La Vie de Maurras	30,00 €	Le Complot	21,01 €
La Vie de Barrès	28,00 €	Le Bouclage	21,34 €
CHRISTOPHE DICKÈS		Le Montage	17,00 €
Jacques Bainville	23,00 €	L'Enlèvement	21,19 €
MICHEL FROMENTOUX		Les Orphelins du Tsar	19,90 €
Pigeonnier en Vivarais	28,97 €	La Crevasse	15,24 €
L'Adieu au Bicentenaire	9,15 €	Le Contrat	17,00 €
CHARLES MAURRAS		Œdipe	12,20 €
Avenir de l'intelligence	18,00 €	L'Hôte du Pape (Roman)	20,00 €
		L'Hôte du Pape (Théâtre)	16,00 €
		Métro pour l'enfer	9,00 €
		Le Traître (Roman)	17,00 €
		Nouvelles américaines	13,00 €
		Les Humeurs de la mère	19,00 €

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre Pujo

Avec Sarah Blanchonnet, Stéphane Blanchonnet, Grégoire Dubost, Michel Fromentoux, Vincent Gaillère, Pierre Lafarge, Aristide Leucate, Alain Raison, Francis Venant

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans *L'Action Française* 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée politique de l'Action française en soulignant leur actualité. À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se



familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

* Éditions de l'Âge d'homme, 138 p., 20 euros. Disponible à nos bureaux : 22,11 euros franco (chèque à l'ordre de la PRIEP)

RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS

Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

VENEZ REJOINDRE NOS EQUIPES DE VENDEURS AU SERVICE DU ROI !

Prière d'entrer en contact avec : Frédéric Wincler : fredericwincler@yahoo.fr

actionroyaliste.com

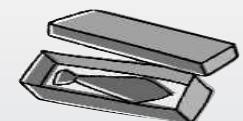
GROUPE D'ACTION ROYALISTE
G.A.R.



BOUTIQUE ROYALISTE

Des cravates en soie fleurdelisées

sont disponibles au prix de 60 euros l'unité.



Commandes à adresser au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Chèques à l'ordre du CRAF

» DÉCÈS

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons la mort accidentelle de notre ami Jérôme Floriot, à l'âge de quarante-quatre ans, survenue le 22 mai 2009 en Mer Méditerranée. Ingénieur et scientifique, brillant directeur au sein du groupe pharmaceutique Sanofi Aventis, ami de notre combat depuis plus de dix ans, il témoignait d'un fidèle dévouement généreux et d'une bonne humeur qui manqueront beaucoup à nos amis du Lyonnais et de la Bourgogne. Les obsèques ont été célébrées devant une foule nombreuse le samedi 30 mai en l'église de Lannes (Haute-Marne) suivies de l'inhumation dans le caveau de famille. L'Action française était représentée par le vicomte François Touzet du Vigier et son épouse. Toute l'Action française présente à la famille ses condoléances les plus émues.

» RENDEZ-VOUS

Samedi 8 août : journée Lemouzi, sous la présidence du majoral Robert Joudoux, président fondateur, au siège des Collections Lemouzi, rue des Fajvettes, ZAC de la Solane, 19000 Tulle. 9 heures : messe limouzine en l'église de Naves

par le chanoine Gilbert Verlhac, curé de Treignac. 10 heures : Assemblée générale de la société historique et régionaliste du Bas-Limousin ; causerie, *La Solane de ses origines à son parcours bucolique et urbain...* ; vin d'honneur offert par le président Robert Joudoux ; inauguration du Centre d'études et de recherches limousines et des provinces occitanes et françaises Robert Joudoux. 13 h 15 : taulada amistosa, au restaurant L'Oustal, place de l'église à Naves. Vers 17 heures : visite dirigée et commentée par Robert Joudoux du site des Collections Lemouzi à la Solane de Tulle.

Inscription : 23 euros ; chèque libellé Banque Postale Société historique et régionaliste du Bas-Limousin, 880-01 E Limoges, à adresser à M^{me} Henri Boudrie, 19450 Chamboulive ; tél. : 05 55 21 64 78.

» ANNÉE SAINT PAUL

Pour clore l'année saint Paul, l'ambassade de Syrie avait demandé que soit célébrée une messe en l'église Saint-Paul-Saint-Louis le dimanche 5 juillet. L'évangile fût lu en araméen, langue du Christ. Assistaient à cette messe Madame l'ambassadeur de Syrie en France, ses principaux collaborateurs ainsi que le directeur du centre culturel syrien, Monsieur Alqabbani.

❑ JOHN KEEGAN

La guerre à travers les âges

En marge du 14 juillet, où l'armée est traditionnellement mise à l'honneur, retraçons l'histoire de la guerre, de la préhistoire jusqu'à nos jours. John Keegan lui consacre une somme où la biologie, l'éthologie ou la psychologie sont convoquées aux côtés de l'archéologie.

L'histoire nous le savons est le meilleur des guides en matière politique. L'histoire militaire en particulier est riche d'enseignements pour comprendre les sociétés humaines car la guerre, pratique universelle et constante de l'humanité, est le plus commun des moyens par lesquels s'opèrent les grandes ruptures et les grandes mutations.

Or parmi les ouvrages consacrés à ce sujet, il existe une somme, remarquable à plus d'un titre, *L'Histoire de la guerre* de Sir John Keegan. Cet auteur, fait officier de l'Ordre de l'Empire britannique en 1991 puis chevalier en 2000 par la reine Elisabeth II, a enseigné pendant vingt-six ans à la prestigieuse Académie militaire royale de Sandhurst, le Saint-Cyr britannique, ainsi qu'à l'université de Princeton aux États-Unis. La bibliographie de Keegan est immense (on peut citer notamment des titres comme *L'Anatomie de la bataille* ou *L'Art du commandement*) mais dans cette vaste production, *L'Histoire de la guerre* se signale comme l'œuvre la plus générale.

L'anti-Clausewitz

L'auteur se propose en effet de nous y raconter l'histoire de la guerre de la préhistoire jusqu'à nos jours. Sa grande érudition, ses rapports directs avec l'institution militaire, sa fréquentation des hommes de guerre lui donnent une hauteur de vue et une capacité à comparer les époques et les lieux qui enrichissent son sujet et rendent la lecture de l'ouvrage captivante. Cet intérêt qui s'empare du lecteur dès les premières pages tient aussi à la ténacité avec laquelle l'auteur part en chasse de son sujet, utilisant tous les moyens à sa disposition pour atteindre son but. Ainsi, il n'hésite pas, par exemple, à convoquer la biologie, l'éthologie ou la psychologie aux côtés de l'histoire et de l'archéologie pour mettre en lumière les origines de la violence.

« La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. » La célèbre définition



De l'hoplite grec à la bombe atomique...

de Clausewitz n'a pas été placée par Keegan à la première ligne de son essai pour des raisons secondaires ou à titre de simple illustration. En effet, le polémologue britannique se livre à une critique en règle de la logique clausewitzienne dont l'adoption comme une vérité absolue par tous les esprits occidentaux est de nature à nous faire perdre de vue qu'elle ne s'applique en réalité qu'à une petite partie de l'histoire de la guerre.

« Elle suppose l'existence d'États, d'intérêts nationaux, et de calculs rationnels sur la manière de les mener à bien. Mais la guerre est antérieure de plusieurs millénaires à l'État, à la diplomatie et à la stratégie. Elle est presque aussi vieille que l'homme lui-même, et plonge ses racines jusqu'au plus profond du cœur humain, là où le moi érode la raison, où l'orgueil prévaut, où l'émotion est souveraine et l'instinct roi. » En fait, cette définition, très ethnocentrée, occulte le fait que dans de très nombreuses cultures, anciennes ou

contemporaines, la guerre peut très bien se pratiquer en dehors de toute idée de frontières ou de conquêtes territoriales, qu'elle peut aussi se justifier par des motifs qui se situent selon l'expression de Keegan « au-dessous de l'horizon militaire ».

Guerre vraie contre guerre réelle

Parfois, cette différence culturelle a profité aux Européens comme le montre notre auteur avec l'exemple des conquêtes coloniales. En effet, ce n'est pas seulement la poudre à canon qui a eu raison des peuples d'Afrique et d'Amérique, c'est aussi la confrontation entre deux cultures guerrières, l'une basée sur la bataille rangée décisive et le combat à mort, l'autre sur les affrontements ritualisés (parfois à la limite du théâtre), sur le combat singulier entre des héros, sur l'escarmouche et une certaine pratique de l'esquive (absolument pas assimilée à de la lâcheté). Mais aujourd'hui, les difficultés des soldats occidentaux confrontés sur des théâtres d'opération extérieurs à des ennemis pour qui la bataille rangée et la possession d'objectifs n'est pas la priorité semblent annoncer un retournement de situation et faire de cet avantage un handicap.

La distinction centrale chez Keegan (et empruntée à Clausewitz) entre « guerre vraie » (rationnelle, totale) et « guerre réelle » n'a pas seulement une vertu descriptive mais lui permet aussi d'esquisser une critique de la guerre moderne. « Les primitifs ont recours à toutes sortes

d'expédients pour épargner le pire, tant à leurs ennemis qu'à eux-mêmes. L'exemption est un de ces moyens : les femmes, les enfants, les personnes âgées et ceux qui sont considérés comme inaptes au service sont exemptés du combat et de ses conséquences. Les conventions en sont un autre, en particulier celles qui concernent le choix du moment, du lieu et de la saison du conflit, ainsi que son prétexte. Mais le plus important de tous ces expédients est le rituel qui définit la nature même du combat et exige que les rites soient accomplis après avoir été mutuellement définis. »

Vers la conscription universelle

À l'opposée de cette sagesse des civilisations traditionnelles, la modernité occidentale a développé le modèle de la conscription universelle qui tendit depuis la Révolution française à faire, dans toutes les nations européennes, de chaque individu de sexe masculin un soldat. Cette même civilisation, en accroissant de manière inouïe sa maîtrise des techniques a également fait disparaître une bonne partie des limitations naturelles de la guerre (saisons, obstacles géographiques et physiques en tous genres), en même tant qu'elle se dotait d'un arsenal dont le pouvoir de destruction a progressé à une vitesse vertigineuse de l'âge de la poudre à l'ère atomique.

Sur un autre plan, ce n'est pas le moindre des paradoxes de constater que l'humanitarisme et le pacifisme qui caractérisent la culture occidentale dans son rap-

port à la guerre, considérée non comme une activité noble mais comme une pratique honteuse à laquelle on ne s'adonne qu'une fois tous les autres moyens épuisés, ont puissamment contribué à faire tomber toutes les limitations rituelles que les guerriers traditionnels s'imposaient à eux-mêmes au nom de la haute idée qu'ils se faisaient de leur statut. Cette logique, dont Keegan découvre les prémisses chez les Grecs, qui les premiers abandonnèrent la logique primitive (encore perceptible dans les combats singuliers de *L'Illiade*) pour faire le choix de la mêlée et de la lutte à mort dans des batailles décisives, atteindra son apogée dans les deux guerres mondiales du XX^e siècle.

Questions fondamentales

Outre ces considérations idéologiques, le lecteur trouvera dans le livre de Keegan des réponses à la plupart des questions fondamentales qui se posent au sujet de la guerre : Est-elle apparue ou a-t-elle toujours existé ? Peut-on imaginer qu'elle disparaîtra un jour comme ont pratiquement disparu des pratiques aussi anciennes comme l'esclavage ? Y a-t-il un profil d'homme fait pour la guerre ? Pourquoi a-t-elle été partout et toujours une occupation exclusivement masculine ? Quels furent l'incidence des grandes évolutions technologiques (la domestication du cheval, la découverte du fer, l'invention de la poudre...) sur l'art de la guerre ? Qui sortira vainqueur de la dialectique éternelle de l'épée et du bouclier (des armements offensifs et défensifs) ? Pourquoi les grandes batailles se déroulent-elles presque toujours aux mêmes endroits ? Qui a inventé les fortifications ? etc.

Sur chaque question, Keegan parvient à concilier l'esprit de synthèse et un goût pour l'anecdote qui va frapper l'imagination du lecteur. L'importance accordée aux chiffres et aux proportions, dans la comparaison entre les pertes occasionnées par des guerres situées à des moments différents de l'histoire ou entre les différents taux de militarisation des sociétés anciennes et modernes, est une autre qualité de l'ouvrage. Pour toutes ces raisons, l'œuvre de Sir John Keegan s'impose comme la nécessaire propédeutique à toute étude plus spécialisée des questions militaires.

STÉPHANE BLANCHONNET

* John Keegan : Histoire de la guerre. Éditions Dagorno, collection "Territoire de l'Histoire", 1996, pour la traduction française. Une réédition datée de 2000 existe aux éditions L'Esprit frappeur. Cette dernière présente l'ouvrage sous la forme d'un coffret comprenant cinq petits livres de poche, un par chapitre. La couverture de chaque volume est joliment illustrée par des dessins de Jean-Michel Perrin et les notes de fin de chapitre ont été ramenées en bas de page pour le plus grand confort du lecteur. Cette édition élégante et pratique est disponible pour la modique somme de 10 euros.



L'ACTION FRANÇAISE

TARIF DES ABONNEMENTS
(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) 76 €

2. Premier abonnement Étranger (un an) 85 €

3. Abonnement ordinaire (un an) 125 €

4. Abonnement de six mois 70 €

5. Abonnement de soutien (un an) 150 €

6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 60 €

7. Outre-mer (un an) 135 €

8. Étranger (un an) 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Tél. Courriel
Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A